ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le vendredi 2 juin 2017 — Vol. 44 N° 134

Interpellation : La région de l'Estrie négligée par le gouvernement libéral

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 $
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 $
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 $
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 $

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l’aménagement du territoire

Le vendredi 2 juin 2017 – Vol. 44 N° 134

Table des matières

Exposé du sujet
M. Sylvain Gaudreault 1

Réponse du ministre
M. Luc Fortin 2

Argumentation 4
Document déposé 5

Conclusions 17
M. Luc Fortin 17
M. Sylvain Gaudreault 19

Autres intervenants

M. Claude Cousineau, vice-président

Mme Karine Vallières
M. Pierre Reid
M. François Bonnardel
M. Ghislain Bolduc

Le vendredi 2 juin 2017 – Vol. 44 N° 134

Interpellation : La région de l'Estrie négligée par le gouvernement libéral

(Dix heures)

Le Président (M. Cousineau) : Alors, à l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de Jonquière au ministre responsable de la région de l'Estrie sur le sujet suivant : La région de l'Estrie négligée par le gouvernement libéral.

Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Carrière (Chapleau) est remplacé par M. Reid (Orford); M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) est remplacé par Mme Vallières (Richmond); M. Rousselle (Vimont) est remplacé par M. Bolduc (Mégantic); et M. Laframboise (Blainville) est remplacé par M. Bonnardel (Granby).

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la secrétaire. Je vous rappelle brièvement le déroulement de l'interpellation. Dans un premier temps, le député de Jonquière aura un temps de parole de 10 minutes, suivi de M. le ministre pour 10 minutes. Par la suite, des périodes de cinq minutes seront allouées, selon la séquence suivante : d'abord, un député de l'opposition officielle, suivi du ministre, puis un député du groupe formant le gouvernement, et ainsi de suite. 20 minutes à la fin de cette séance, j'accorderai 10 minutes de conclusion au ministre et 10 minutes de réplique au député de Jonquière. Je comprends qu'il y a une entente pour que M. le député de Granby puisse intervenir en troisième et sixième séries, d'accord?

Alors, sur ce, M. le député de Jonquière, vous avez 10 minutes d'entrée.

Exposé du sujet

M. Sylvain Gaudreault

M. Gaudreault : Oui. Alors, merci, M. le Président. Donc, ça me fait extrêmement plaisir d'être ici. On trouvait, du côté de l'opposition officielle, que c'est de notre responsabilité de faire le tour des régions du Québec pour questionner le gouvernement sur l'inaction du gouvernement libéral dans de nombreuses régions du Québec, notamment des régions qu'il semble prendre pour acquises, comme la région de l'Estrie. Alors, on va faire le tour de la région, de cette belle région, aujourd'hui, sur un certain nombre d'enjeux.

Je tiens à saluer la présence de collègues, évidemment le collègue de Granby, qui est ici pour le deuxième groupe d'opposition, mais évidemment les collègues du gouvernement qui sont présents, le ministre responsable de la région de l'Estrie, le député de Sherbrooke, Mme la députée de Richmond, M. le député de Mégantic, M. le député d'Orford, qui est également présent, à qui je transmets mes sympathies pour l'inondation dans son bureau en début de semaine. Alors, je sais que les inondations sont présentes partout au Québec, mais notamment dans son bureau à l'Assemblée nationale, puis ce n'est pas de la faute de sa voisine d'en haut, qui est notre attachée de presse.

Donc, pour revenir sur le sujet qui nous intéresse aujourd'hui, je vais justement commencer avec cette référence au député d'Orford, qui nous a pris par surprise, M. le Président, au mois d'octobre dernier, à l'automne dernier, où il nous a annoncé ici, à l'Assemblée nationale, vous vous en souviendrez, sa démission comme président de la Commission des transports et de l'environnement de l'Assemblée nationale. On avait eu l'occasion de travailler ensemble à de nombreuses reprises dans cette commission, et j'ai été le premier surpris de voir sa démission.

Mais les raisons qu'ils ont invoquées sont encore plus surprenantes, M. le Président, parce que, si je reprends l'article du *Soleil*, mais également la lettre de sa démission, il dit qu'il veut mieux contribuer à enrayer la précarité dans sa circonscription d'Orford. Et il a insisté sur le fait que Magog, qui est au coeur de sa circonscription, a perdu quelque 5 000 de ses 10 000 emplois industriels depuis 10 ans, M. le Président. Alors, c'est la raison pour laquelle le député d'Orford a quitté la Commission des transports et de l'environnement, c'est pour se consacrer de façon plus intensive à son travail de circonscription parce qu'il considère que l'économie, parce qu'il considère que la croissance économique de sa circonscription est en péril, est en danger, et ça, c'est lui-même, dans sa propre lettre de démission, qui le dit, ce qui a été repris par l'article du *Soleil* du 7 octobre 2016.

Alors, je suis obligé de lui donner raison, au député d'Orford, je suis obligé de lui donner raison. Je suis obligé de reconnaître la pertinence de son aveu à l'effet que le gouvernement libéral a abandonné la région de l'Estrie. Et je vais vous en faire la démonstration, pour vous montrer à quel point le député d'Orford a raison dans son analyse et dans sa décision.

Bon, le député d'Orford parle de 5 000 emplois qui sont perdus, sur les 10 000 emplois, à Magog. Mais on a fait une analyse, de notre côté, avec les chiffres de l'Institut de la statistique du Québec, qui démontrent une diminution du nombre d'emplois dans la région de l'Estrie entre 2013 et 2016. En 2013, il y avait 155 500 emplois dans la grande région de l'Estrie, et, en 2016, donc deux ans après l'arrivée de ce gouvernement, on est rendus à 153 000 emplois. Le taux

d'emploi a donc reculé entre 2013 et 2016, et, juste dans l'année 2015-2016, là, la différence du taux d'emploi est de 0,6 %, M. le Président. Et le député d'Orford, dont Magog est au centre de son comté, a bien raison de s'inquiéter parce qu'encore au mois d'avril dernier l'entreprise G-Spek a annoncé la perte de 130 emplois en raison de la perte d'un de leurs principaux clients. Donc, 130 employés de moins qui seront embauchés par G-Spek, à Magog.

Alors, vu que je suis d'un naturel plutôt visuel, M. le Président, puis j'imagine qu'il y a d'autres collègues comme ça, on a eu l'occasion de fabriquer un petit tableau, que je voudrais montrer ici, qui démontre la chute du nombre d'emplois, et ça, c'est entre 2012 et 2016, donc, et ça donne qu'il y a un partage de couleurs entre la présence du gouvernement du Parti québécois jusqu'en 2014, où on a connu une croissance du nombre d'emplois, et, à partir de 2014 jusqu'à aujourd'hui, diminution du nombre d'emplois dans la région de l'Estrie. Ça, c'est fait non pas à partir d'une boîte de Cracker Jack, M. le Président, mais à partir des chiffres sur les données de l'emploi qui sont communiqués par l'Institut de la statistique du Québec. Je peux vous dire qu'en 2012 il y avait 146 900 emplois dans la région de l'Estrie, 2013, donc l'année où on était au gouvernement, 155 500. Une croissance, hein, c'est ça qu'on a ici. Ensuite, en 2015, oups! une baisse, 153 700 emplois et, en 2016, 153 000 emplois.

Alors, ça, ce n'est pas des chiffres inventés de toutes pièces, là. C'est les chiffres qui sont donnés par l'Institut de la statistique du Québec, qui fait en sorte que ce graphique... je sais qu'il est fatiguant à regarder, là, de l'autre côté, mais qui démontre qu'il y a clairement une chute d'emploi dans une région qui, pourtant, est extrêmement bien positionnée géographiquement, qui, pourtant, est extrêmement riche en ressources naturelles, en production forestière, en production agricole, qui est extrêmement riche aussi en innovation, en recherche et développement, avec la présence d'une université de calibre international, qui s'appelle l'Université de Sherbrooke. Alors, on a ici une démonstration éloquente d'un gouvernement qui prend une région pour acquise, qui est malheureusement la région de l'Estrie.

Je vais vous montrer également d'autres chiffres qui démontrent ce que je vous énonce aujourd'hui et qui viennent d'une autre source qui est crédible, qui sont les Études économiques de Desjardins. Et, dans leur document de décembre 2016 sur les études régionales, Desjardins fait la démonstration d'une baisse des investissements entre 2014 et 2016 pour la région de l'Estrie. On avait, en 2014, au-delà de 1 milliard d'investissements dans la région de l'Estrie — ça, c'est Desjardins qui nous le dit, je vous le répète — alors qu'aujourd'hui on a, en 2016, les derniers chiffres qui sont de Desjardins, 956 millions d'investissements. Donc, c'est au-delà de... c'est quasiment 50 millions d'investissements de moins dans la région de l'Estrie, et c'est Desjardins également qui nous le dit, M. le Président.

• *(10 h 10)* •

Alors, c'est profondément inquiétant, c'est profondément questionnant de voir une région comme l'Estrie, qui a cinq députés qui appartiennent au gouvernement actuel, au gouvernement majoritaire, au gouvernement libéral... pas un, pas deux, pas trois, cinq députés sur les cinq comtés que compte la région de l'Estrie, qui compte également un ministre important, avec un ministère central, un ministère important, et qui est responsable de la région de l'Estrie au sein du Conseil des ministres, et on a ces chiffres-là.

Pourtant, M. le Président, il y a des projets qui sont importants du côté de l'Estrie. Je peux juste vous en nommer quelques-uns, mais on aura l'occasion d'y revenir dans quelques minutes, par exemple le projet de l'aéroport de Sherbrooke, projet de l'aéroport de Sherbrooke où, finalement, ce sont les gens du milieu eux-mêmes... À défaut d'un soutien du gouvernement, d'un soutien majeur du gouvernement, ce sont les gens du milieu eux-mêmes qui ont utilisé le résiduel de la fermeture de la CRE... Vous savez, c'est comme un peu le jeu des poupées russes, hein, on ouvre tellement de choses qui nous permettraient de parler pendant une heure à chaque sujet. La fermeture de la CRE, ça, déjà là, il y a un sujet à élaborer. Alors, les gens du milieu se sont mobilisés puis ils ont pris le résiduel de la fermeture de la CRE pour investir pour moderniser l'aéroport de Sherbrooke. Sherbrooke, là, c'est la seule ville au Canada de 200 000 habitants et plus qui n'a pas de service aérien régulier, la seule ville au Canada de 200 000 habitants et plus qui n'a pas de service aérien régulier. Alors, c'est questionnant, et on sent tout à fait l'absence du gouvernement libéral à cet égard.

Autres projets également, il y a le parc éco-industriel Valoris, à Bury, qui n'a toujours pas de reconnaissance du ministère, il y a l'agrandissement du parc du Mont-Orford, qui est toujours en attente, il y a des projets d'eau potable — je vois la députée de Richmond — qui sont toujours en attente, notamment du côté de Val-Joli.

Alors, M. le Président, c'est juste mettre la table pour l'instant. Je sais qu'on aura d'autres occasions pour pouvoir échanger sur quelques-uns de ces dossiers-là. Mais je dois vous dire que c'est profondément questionnant de voir un gouvernement qui a cinq députés dans cette région qui est laissée à l'abandon par le gouvernement.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le député de Jonquière. Alors, je passe maintenant la parole à M. le ministre pour 10 minutes.

Réponse du ministre

M. Luc Fortin

M. Fortin (Sherbrooke) : Oui. Bien, merci beaucoup, M. le Président. C'est un très grand plaisir pour moi d'être ici aujourd'hui pour qu'on puisse parler de la plus belle région du Québec, de l'Estrie, et des actions structurantes de notre gouvernement pour notre région. Je voudrais vous saluer, M. le Président, saluer le député de Jonquière, le député de Granby, évidemment mes collègues de la région de l'Estrie qui sont avec moi aujourd'hui : la députée de Richmond, le député de Mégantic, le député d'Orford, mon directeur de bureau qui m'accompagne aujourd'hui, Michel Morin, mon attaché de presse, Karl Filion, et également le personnel de notre bureau de recherche.

Effectivement, on met la table. Alors, le député de Jonquière a abordé plusieurs points dans son introduction, et je compte bien y revenir au cours des prochains blocs d'intervention que nous allons avoir ensemble. Je me suis pris

plusieurs notes, parce que le député de Jonquière brosse un portrait négatif de notre région, mais ça n'a aucun lien avec la réalité. Évidemment, je ne m'attendais pas à ce que mon collègue de Jonquière, pas plus que les autres membres de l'opposition, nous lance des fleurs en regard de nos accomplissements. Mais je me serais au moins attendu, M. le Président, à ce que nos bonnes actions et nos gestes structurants soient au moins reconnus, à commencer par le rétablissement des finances publiques.

Il fallait du courage, M. le Président, pour prendre les décisions que nous avons prises afin d'assainir les finances de l'État et de mettre fin à l'ère des déficits. Nous l'avons fait. Nous avons pris des décisions audacieuses et courageuses. Il fallait agir parce que la situation l'exigeait. Le rétablissement des finances publiques profitera au premier chef à nos enfants et à nos petits-enfants partout au Québec, incluant chez nous, en Estrie. De fait, M. le Président, nous avons, comme gouvernement, déposé en mars dernier un troisième budget équilibré, ce qui contraste largement avec la situation que nous a léguée le précédent gouvernement du Parti québécois.

Il y a un peu plus de trois ans, lors de la campagne électorale, nous avons mis cartes sur table et présenté à l'électorat notre plan de match. M. le Président, ce plan de match a reçu une très large approbation de la population québécoise. Pour le bénéfice du député de Jonquière, je lui rappellerai que la population de l'Estrie a très largement souscrit aux idées de notre formation politique, tellement que les cinq circonscriptions de l'Estrie, soit Orford, Saint-François, Richmond, Mégantic et la mienne, Sherbrooke, sont représentées à l'Assemblée nationale par des députés du Parti libéral du Québec. Aucune, je le répète, aucune circonscription de l'Estrie n'est maintenant représentée par un député du Parti québécois. Mon collègue ne doit pas perdre de vue que sa formation politique a été totalement rayée de l'échiquier politique estrien en 2014. Voilà bien la démonstration que notre proposition politique colle à la réalité de l'ensemble de la population estrienne.

Trois ans plus tard, l'Estrie se porte mieux. Les plus récents chiffres d'Emploi-Québec indiquent que le taux chômage est seulement 5,5 % en région, ce qui en fait un des meilleurs taux au Québec. Le taux de chômage dans la région dont j'ai la responsabilité ministérielle est d'ailleurs bien en deçà de la moyenne québécoise, qui se situe à 6,4 %. De fait, M. le Président, l'Estrie frôle maintenant le plein-emploi. Ce n'est quand même pas rien. En 2013, année de référence du dernier gouvernement du Parti québécois, le taux de chômage en Estrie affichait 6,3 %. C'est donc dire que notre gouvernement fait infiniment mieux à ce chapitre que celui de Pauline Marois.

La confiance est également revenue au sein de la communauté des affaires en région. Mes collègues de l'Estrie sont à mes côtés et pourront aussi témoigner au cours des prochaines minutes de nos réalisations et de cette confiance renouvelée. Les investissements ont repris dans les entreprises privées, et notre gouvernement supporte les gens d'affaires qui investissent, qui créent des emplois et qui contribuent à cette nouvelle prospérité régionale. J'en ai pour preuve les commentaires des citoyennes et citoyens que j'entends aux quatre coins de la région, que je ne manque de visiter aussi souvent que possible.

J'ai également mis sur pied Équipe économique Sherbrooke, un regroupement de femmes et d'hommes d'affaires qui possèdent toutes et tous une grande expérience de vie dans la région sherbrookoise. Tous les commentaires qui me sont faits pointent dans la même direction : la confiance est de retour, les investissements se succèdent, et les projets se multiplient.

Les dernières mesures d'appui au développement économique contenues dans le budget de mon collègue le ministre des Finances sont très bien reçues par le milieu des affaires et dans la communauté. Depuis le 1er avril 2014, Investissement Québec a autorisé 229 interventions financières dans la région de l'Estrie. Ces interventions, d'une valeur de 91 millions de dollars, ont permis d'appuyer des projets totalisant 356 millions et ont aussi permis de créer ou de consolider pas moins de 2 416 emplois. L'entreprise Verbom, spécialisée dans la transformation du métal en feuille, investira pas moins de 15 millions pour produire des pièces de carrosserie pour les voitures électriques du prestigieux fabricant Tesla. Notre gouvernement, par l'entremise du programme Essor, a accordé un prêt de 3,6 millions de dollars pour permettre la réalisation de ce projet. Ce projet, M. le Président, permettra la création de 25 emplois, en plus de consolider 200 emplois au sein des usines de Sherbrooke et de Valcourt, dans la circonscription de ma collègue de Richmond. Le projet n'est pas encore complété que déjà l'entreprise envisage même d'autres investissements et possiblement la création de nouveaux emplois. Et ce n'est qu'un exemple, M. le Président. Des projets ambitieux et porteurs comme celui-ci, il y en a plusieurs dans notre région.

M. le Président, la région sherbrookoise occupe une place prépondérante dans l'économie régionale de l'Estrie. Certes, le secteur industriel y occupe un grand rôle, mais c'est néanmoins le secteur institutionnel qui agit à titre de premier employeur en importance. Le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, les centres de recherche, l'Université de Sherbrooke, l'Université Bishop's, le cégep de Sherbrooke, les CHSLD sont des employeurs à la fois nombreux et importants. Et, maintenant que nous avons retrouvé des marges de manoeuvre grâce au retour de l'équilibre budgétaire, mes collègues et moi multiplions les annonces d'investissement dans ces institutions de notre région.

J'évoquerai simplement le centre mère-enfant qui sera bel et bien construit, comme nous nous étions engagés à le faire. Il s'agit, là, d'un investissement de l'ordre de 198 millions de dollars qui permettra également le réaménagement de l'urgence de l'Hôpital Fleurimont. Tout juste avant Noël, nous avons procédé à l'annonce de la première superclinique à Sherbrooke. C'est là un des engagements de notre gouvernement, et nous avons tenu parole. Une deuxième superclinique doit également voir le jour et ouvrir ses portes cet automne. À cela, il faut tenir compte de l'entrée en scène de 2 000 infirmières praticiennes spécialisées d'ici 2024-2025 pour donner des soins de santé. À ce jour, le Québec peut déjà compter sur 428 infirmières praticiennes spécialisées. Et c'est donc dire que le travail est amorcé. Certaines de ces superinfirmières, comme on les appelle également, seront formées chez nous, à l'Université de Sherbrooke.

Toutes nos institutions d'enseignement primaire, collégial et universitaire constituent également des piliers de notre économie régionale, et nous leur accordons toute l'attention voulue. D'ailleurs, M. le Président, l'Estrie constitue

la seule région à l'extérieur de la métropole où il est possible de faire son éducation depuis la maternelle jusqu'au niveau universitaire, et ce, tant en français qu'en anglais.

• *(10 h 20)* •

Je ne voudrais pas, ici, négliger des secteurs de notre économie régionale. Mes collègues des autres circonscriptions auront le loisir dans quelques minutes de nous montrer à quel point la région de l'Estrie tire bien son épingle du jeu, peu importent les différents secteurs géographiques.

Mais, en terminant ce premier volet, je m'en voudrais de ne pas vanter la qualité de vie exceptionnelle offerte en Estrie. C'est d'ailleurs cette qualité de vie qui me vient en tête, des attraits... qui vient en tête des attraits qui font de l'Estrie ce qu'elle est aujourd'hui. C'est justement le facteur premier qui a motivé notre choix, à mon épouse et moi, d'y établir notre petite famille, et nous ne le regrettons pas. L'Estrie constitue une place de choix, que ce soit pour y vivre ou pour y prendre des vacances. En plus d'offrir des services éducatifs de qualité, des soins de santé superspécialisés, elle a un souci constant du respect de l'environnement. Elle se démarque par sa culture riche et variée, par son offre sportive sans pareil, sans compter la proximité de la métropole tout autant que la frontière américaine. Sur tous ces enjeux, j'aurai d'ailleurs l'occasion d'y revenir. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : Alors, merci, M. le ministre.

Argumentation

Maintenant, nous allons procéder aux échanges. Je cède la parole, pour un premier bloc de cinq minutes, à M. le député de Jonquière.

M. Gaudreault : Oui. Alors, évidemment, le ministre m'a donné plusieurs occasions de répliquer. Je veux juste rétablir un certain nombre de choses. D'abord, sur la question du chômage, là, du taux de chômage, le ministre devrait savoir que le taux de chômage est en fonction de la population active. Alors, c'est sûr que c'est bien pratique de dire que le taux de chômage a baissé, mais c'est parce que la population active a passé, de 2014 à 2016, de 167 000 travailleurs à 163 000. Ça, c'est les chiffres de l'Institut de la statistique du Québec. Alors, moi, je préfère parler, là, en termes de nombre d'emplois, là, ça, c'est beaucoup plus parlant puis ces beaucoup plus concret pour monsieur et madame qui travaillent et qui doivent se rendre à tous les jours sur leurs lieux de travail.

En termes de chiffres concrets également, là, l'autre élément que nous pouvons donner aujourd'hui, c'est sur les budgets de développement local, les budgets de développement locaux et régionaux qui ont été diminués par le collègue du ministre responsable de l'Estrie, le collègue aux Affaires municipales. Pour vous donner une idée, là, la conférence régionale des élus en Estrie, avec le CLD de l'Estrie et le budget de développement rural, en 2014-2015, ça montait à un budget de quasiment 8 millions de dollars, 7 997 007 $, donc quasiment 8 millions de dollars pour les budgets combinés de la CRE de l'Estrie, CLD de l'Estrie et le budget de développement rural. Avec l'abandon de la CRE, la coupure de moitié du CLD et la fin des budgets en développement rural, qui ont été remplacés — et le ministre des Affaires municipales s'en vante, là — par le Fonds d'appui au rayonnement des régions et le Fonds de développement des territoires, au net il y a une perte de 730 000 $ pour l'Estrie. Si on compare les budgets qu'il y avait avant les coupures pour le développement régional avec les CRE et les CLD versus le budget estimé qui sera versé dans le Fonds d'appui au rayonnement des régions, on arrive avec un trou de 730 000 $, M. le Président. Ça, c'est des chiffres concrets, puis ça, c'est de l'argent de moins pour les gens de l'Estrie.

L'autre élément, le ministre est bien content de nous parler du centre mère-enfant, là, mais c'est un peu ironique parce que, le centre mère-enfant, je vous annonce qu'il a été annoncé par l'ancien ministre Réjean Hébert en 2013, inscrit au PQI, inscrit au PQI, retiré du PQI par le gouvernement actuel en 2014 — le Plan québécois sur les infrastructures — retiré par le gouvernement en 2014 et réinscrit en juillet 2015, c'est vrai, par le gouvernement actuel. Ça, ça veut dire quoi, M. le Président? C'est que la région de l'Estrie et le centre mère-enfant, au net, ils ont perdu deux ans à partir du moment où M. Hébert l'avait inscrit au PQI, en 2013.

L'autre élément sur lequel je veux intervenir, M. le Président, puis ça, ça m'apparaît absolument important, c'est sur Internet haute vitesse. C'est intéressant de voir comment les députés de l'Estrie nous font des aveux, hein? Tantôt, on a travaillé avec l'aveu du député d'Orford sur le fait que ça n'allait pas bien dans sa circonscription. Bien, le ministre lui-même a fait un aveu en décembre dernier, quand — je le cite — il a dit : «...encore plusieurs secteurs de l'Estrie n'ont pas accès à Internet haute vitesse, ce qui crée un écart important par rapport aux régions urbaines.» Alors, il a entièrement raison.

Le problème, c'est qu'il n'y a rien en place. Il y a des mesures insuffisantes pour pouvoir brancher les régions du Québec, notamment, les MRC puis les régions rurales du territoire de l'Estrie. On parle d'une enveloppe de 90 millions sur 10 ans, qui ont été annoncés par la ministre de l'Économie et de l'Innovation, la ministre du Développement économique. 90 millions sur 10 ans pour Québec branché, c'est largement insuffisant. Ce n'est pas Internet haute vitesse, c'est Internet haute patience. Dans les MRC de l'Estrie, MRC des Sources, plus de 12 % du territoire privé d'Internet haute vitesse, là on parle de Saint-Adrien, de Ham-Sud, Saint-Georges-de-Windsor. La MRC de Coaticook a déposé un projet. Hein, vous le savez, ça, M. le Président? Coaticook souhaite implanter la fibre optique partout sur son territoire. Alors, juste pour la MRC de Coaticook, on parle d'autour d'une quinzaine de millions de dollars. La MRC de Memphrémagog, Bolton-Est connaît une problématique importante en services Internet haute vitesse, M. le Président. La MRC du Val-Saint-François, il existe une déficience importante, et c'est même le préfet de la MRC du Val-Saint-François, M. Luc Cayer, qui l'a dénoncé et il s'est fait dire, en appelant au ministère, que les critères ne correspondaient pas à plusieurs municipalités de sa MRC.

Donc, M. le Président, encore une fois, on est en 2017, le ministre qui est aussi ministre de la Culture devrait comprendre ça, que, si on veut avoir des communications, parce qu'il est ministre aussi des Communications, qui sont adéquates, qui sont conformes à la réalité d'aujourd'hui, il faut avoir Internet partout sur le territoire.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le député de Jonquière. Alors, en réplique, M. le ministre, pour cinq minutes.

M. Fortin (Sherbrooke) : Oui. Merci beaucoup, M. le Président. Plusieurs points. Je vais revernir sur certaines déclarations aussi qu'a faites le député de Jonquière en introduction.

D'abord, il a parlé de mon collègue le député d'Orford. C'est un peu contradictoire, son discours, au député de Jonquière. Il nous dit qu'on prend la région pour acquise. Ensuite de ça, il blâme un collègue qui souhaite prioriser son comté. Il me semble, ça, c'est la démonstration qu'on ne prend pas notre région pour acquise. Je peux vous dire que les cinq députés de l'Estrie travaillent excessivement fort pour faire avancer les dossiers, et on ne prend pas nos citoyens pour acquis, pas plus que je présume qu'aucun député ici ne prend ses citoyens pour acquis. Alors, ça, c'est la première chose que je souhaitais dire.

La deuxième chose, sur la baisse de l'emploi, le député de Jonquière nous dit : Il ne faut pas se fier au taux de chômage parce qu'il y a un lien à faire avec la population active, il y a une baisse de la population active en Estrie. Mais c'est vrai aussi pour la création d'emplois, M. le Président. La baisse du nombre d'emplois n'a rien à voir avec les investissements, autant privés que publics, qui ont été faits dans notre région, c'est en lien avec la main-d'oeuvre disponible. C'est ça, l'enjeu de notre région, parce que c'est une région qui vieillit plus rapidement que la moyenne du Québec. Et je vais vous donner un exemple très, très concret. Chez nous, une entreprise qui est partie dans un sous-sol, les deux frères Cassar, une entreprise qui s'appelle SherWeb, qui travaille dans le nuage informatique, qui est vraiment exceptionnelle, et eux, très récemment, ils ont annoncé la création de 200 emplois. Eux, ils ont toujours été à Sherbrooke et ils souhaitent créer le maximum d'emplois possible à Sherbrooke. Mais, de ces 200 emplois là, il y en a beaucoup qui seront créés à Longueuil, même s'ils auraient voulu les créer chez nous, en Estrie, parce qu'ils n'avaient pas la main-d'oeuvre disponible. Alors, c'est ça, le véritable enjeu chez nous. Et effectivement il faut rappeler que le taux de chômage est plus bas qu'il ne l'était.

Et d'ailleurs le député semble dire que les gens sont un peu moroses sur le plan économique, qu'on prend tout pour acquis depuis l'élection de notre gouvernement. Il tente de faire un portrait très sombre de l'économie sherbrookoise, mais j'ai quelques articles pour vous, M. le Président. Ça va me faire plaisir de les déposer. Je vous lis seulement les titres : *L'économie de Sherbrooke a le vent dans les voiles*; *Le succès de Sherbrooke*; *Marché immobilier, plus haut niveau de ventes en cinq ans à Sherbrooke*; *Sherbrooke mise sur l'entrepreneuriat*; *Les gens d'affaires de Sherbrooke sont optimistes pour 2017*. Alors, je vais vous les déposer, les articles, M. le Président. Mais ça démontre à quel point le milieu des affaires est optimiste, que les gens sont engagés dans le développement économique de notre région. Alors, ça n'a rien à voir avec ce que le député de Jonquière tente de décrire.

Document déposé

Le Président (M. Cousineau) : Consentement pour le dépôt? Merci.

• *(10 h 30)* •

M. Fortin (Sherbrooke) : Le député de Jonquière nous a parlé de l'aéroport de Sherbrooke. Il en a beaucoup été question lors de la campagne électorale de 2014. Mais le député de Jonquière doit savoir que la première étape pour l'aéroport de Sherbrooke, c'est d'obtenir la désignation de la part du gouvernement fédéral pour qu'on ait les services aéroportuaires chez nous, à Sherbrooke, les services de sécurité qu'on souhaite avoir, et ça, c'est la première étape. Et le gouvernement fédéral s'est engagé en campagne électorale à nous livrer cette désignation-là, et il va falloir que le gouvernement livre son engagement. Et, de notre côté, nous avons dit qu'aussitôt qu'il y aurait la désignation pour l'aéroport de Sherbrooke nous serions là pour le projet d'infrastructure pour l'aéroport de Sherbrooke. C'est même notre premier ministre qui en a fait une priorité, un engagement en campagne électorale. Mais la première étape, c'est d'obtenir cette désignation-là de la part du gouvernement fédéral.

Mais l'enjeu demeure toujours de vouloir... Et je le dis toujours, on souhaite rapprocher l'Estrie, on souhaite rapprocher Sherbrooke de Montréal pour faire en sorte que des investisseurs soient intéressés à venir s'établir chez nous, qu'on puisse accueillir de grands événements, également, internationaux, que ce soit sportifs, que ce soit sur le plan des congrès, également, chez nous, en Estrie. Vous savez, on a deux universités, il faut que nos chercheurs puissent se transporter rapidement. Alors, il y a également un projet de train présentement qui est à l'étude, une liaison Sherbrooke-Montréal. Et je peux vous dire que je suis ce dossier-là très attentivement, j'ai eu des rencontres avec le promoteur, mon attaché politique est allé à la publication de l'étude de marché. Alors, on veut pousser plus loin la réflexion parce qu'on sait que, chez nous, c'est important pour notre développement économique régional, c'est important pour nos deux universités, c'est important pour notre capacité d'attirer de grands événements chez nous, en Estrie. Alors, je peux vous dire qu'on est très, très actifs sur cet enjeu-là.

Le Président (M. Cousineau) : Alors, merci, M. le ministre. Je passerais maintenant la parole à Mme la députée de Richmond.

Mme Vallières : Merci beaucoup, M. le Président. Les oppositions nous interpèlent aujourd'hui pour dire que l'Estrie est négligée et que l'on prend la population pour acquise. Je peux vous dire que ce n'est assurément pas le cas.

Je les inviterai, a priori, de toute façon, à faire un petit peu moins de politique partisane puis peut-être à vérifier aussi de façon plus objective les informations qu'ils diffusent, et sur tout ce qui se passe en Estrie. Je pense qu'on n'est pas loin d'induire la Chambre en erreur quand on dit à propos du centre mère-enfant, d'ailleurs, que le PQ l'avait annoncé. Oui, il l'avait peut-être annoncé médiatiquement, mais, en fait, les sommes n'étaient pas au rendez-vous. Alors, c'est ce que nous, on a annoncé, en fait, c'est qu'on avait l'argent pour le faire.

Quant à l'emploi, j'aimerais revenir sur ce que mon collègue ministre régional a mentionné aussi, on va atteindre prochainement le plein-emploi en Estrie. Je pense que, si le Parti québécois était davantage connecté à la réalité de l'Estrie, justement, il saurait qu'il y a des tables de main-d'oeuvre qui sont déjà à l'oeuvre depuis plusieurs mois, parce qu'on a besoin de main-d'oeuvre dans plusieurs entreprises, justement. C'est là un signe, justement, de l'économie qui va bien chez nous.

Quant à l'accès Internet, effectivement il y a des besoins qui sont énormes au Québec. Je suis d'ailleurs contente que le collègue de Jonquière le dise. Effectivement, les députés de l'Estrie, on n'a pas eu peur de dire que notre population en voulait plus et qu'elle avait besoin d'en avoir plus aussi. Donc, on n'a pas à se cacher, ce n'est certainement pas parce qu'on les prend pour acquis non plus, qu'on les défend publiquement en disant qu'on veut ravoir des sommes pour brancher l'ensemble des régions à Internet, également. Et c'est assurément un des dossiers que l'on continuera à suivre de près aussi.

Est-ce que tout est parfait? Non, assurément pas, et tout est perfectible. Puis je trouve que c'est ce qu'il y a de beau d'ailleurs, puis, moi, ça me motive tous les matins, quand je me lève, à juste être une meilleure députée à tous les jours puis à toujours me demander : Qu'est-ce que je peux faire de plus pour la population que je représente, justement?

Alors, si vous me permettez, M. le Président, j'aimerais parler davantage de quelques réalisations dans le comté de Richmond, vraiment pour dire que je cherche toujours à en obtenir davantage pour la population que je représente. Évidemment, ça ne sera pas exhaustif parce que le temps nous manque, mais les maintiens des actifs scolaires, alors : agrandissement de nombreuses écoles dans le comté de Richmond, trois nouvelles écoles dans Rock Forest – Saint-Élie – Deauville, plusieurs rénovations et améliorations dans d'autres écoles aussi. Les parcs-écoles, dans le comté de Richmond, ont presque tous été refaits. Il n'en reste que quelques-uns. On est à travailler à du financement là-dessus. Que dire aussi pour la région des Sources? Avec le cégep de Sherbrooke, on a travaillé en partenariat avec eux pour permettre des cours pour un Tremplin DEC dans la région d'Asbestos pour éviter aux gens de se déplacer, mais non seulement de le permettre, mais également d'assurer un financement récurrent de ce service-là. Alors, il faudrait demander à ces jeunes qui en profitent s'ils se sentent négligés par les démarches que l'on a faites, également.

En santé, le comté de Richmond n'est certainement pas négligé non plus. Je suis à travailler en ce moment pour l'arrivée de deux nouveaux médecins dans la région locale de services d'Asbestos. J'ai travaillé aussi pour sauvegarder une résidence de personnes âgées à Wotton. On a obtenu du financement pour de nombreuses améliorations dans différents hôpitaux et CLSC aussi. Et, sinon, dans la dernière année, je ne sais pas si les partis d'opposition le savent, mais il y a 800 personnes de plus, dans la MRC des Sources, qui ont un médecin de famille. Dans le Val-Saint-François, c'est 1 500 personnes de plus, dans la dernière année, qui ont eu accès à un médecin de famille. En santé aussi, c'est un dossier qui a été médiatisé, donc ce n'est pas gênant de le dire non plus, je travaille ardemment avec mon collègue ministre de la Santé pour trouver une solution pour donner un peu de souffle à la résidence pour personnes âgées du Wales Home, également, et on est à travailler une solution qui semblerait être satisfaisante et qui sera annoncée probablement bientôt.

Sinon, dans le développement économique, on y travaille ardemment aussi. On connaît l'existence du fonds de diversification de la MRC des Sources, c'est notre gouvernement qui a annoncé récemment des améliorations dans le fonds qui a été mis en place suite au retrait d'un contrat, au retrait du prêt, par le Parti québécois, pour l'établissement d'une mine souterraine chez nous. Alors, ça ne nous redonnera jamais les 400 emplois qui ont été perdus, mais par contre les choses bougent chez nous. Alors, on a pu ajouter flexibilité et s'assurer que le fonds allait continuer jusqu'à ce qu'on l'ait investi en entier aussi.

Sinon, la MRC du Val-Saint-François n'est pas en reste non plus : agrandissement chez Baultar, subvention à Domtar. Mon collègue député de Sherbrooke parlait des investissements chez Verbom également. D'importants investissements chez Soucy Techno aussi, dans l'arrondissement de Rock Forest – Saint-Élie – Deauville. Je tiens toujours à le rappeler, que le comté de Richmond est maintenant formé à 50 % de la ville de Sherbrooke.

Et, sinon, ce n'est pas fini. On travaille vraiment partout, dans différents dossiers, et que ce soit pour les familles, en agriculture également, que ce soit aussi pour les infrastructures routières. Donc, vraiment, on est... ou je suis, en tout cas, sur tous les dossiers. Il n'y a aucun dossier pour lequel je suis gênée de prendre position non plus et défendre l'ensemble des réalisations ou encore des démarches que je fais pour les gens de chez nous.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la députée de Richmond. Alors, je passerais la parole maintenant au député de Jonquière pour les cinq prochaines minutes.

M. Gaudreault : Oui. Alors, merci, M. le Président. Ça tombe bien que la députée de Richmond parle de santé, parce que c'est justement le point que je voulais aborder, moi également, du côté de la région de l'Estrie. On sait que, depuis l'arrivée de ce gouvernement, on fait face à des procédures, à des actions sans précédent en matière de centralisation. Avec les lois n° 10, les lois n° 20 que le ministre de la Santé a fait adopter, on est en train de vivre un système de santé qui est plus centralisé que jamais. Et ça s'incarne et ça se réalise dans chacune des régions du Québec, notamment dans la région de l'Estrie. D'ailleurs, on va avoir l'occasion d'y revenir un petit peu plus tard, là, mais il y a un enjeu assez unique au Québec, avec la région de l'Estrie et le territoire sociosanitaire qui déborde... le territoire du CIUSSS, là, qui déborde la région de l'Estrie. Mais ça a des conséquences assez directes sur le financement.

Sauf que ces mesures de centralisation ont des impacts bien concrets à la fois sur la santé, mais aussi à la fois sur les emplois. On peut parler du projet Optilab qui fait en sorte qu'on va centraliser au CHUS de Fleurimont les analyses

en laboratoire, comme ça va se faire dans plusieurs régions du Québec. Mais la conséquence de cette centralisation fait en sorte que, pour la région du CIUSSS de l'Estrie, on évalue à 50 équivalents temps complet des postes qui seront diminués, qui seront coupés, M. le Président, avec cette centralisation. Et c'est aussi des risques quant à la sûreté, à la sécurité des échantillons, quant à l'intégrité des échantillons qui devront voyager, qui devront se promener d'un centre à l'autre pour se rendre jusqu'au CHUS du côté de Fleurimont. Et, sur le terrain, là, les travailleuses, parce que c'est surtout des femmes, les techniciennes en laboratoire, c'est 50 ETC de moins. Ça, c'est un impact concret de ce gouvernement centralisateur, sur la région de l'Estrie, en matière de santé.

Autre exemple, la clinique d'East Angus. Et je sais que le député de Mégantic connaît bien ce coin. Alors, la clinique d'East Angus est fermée depuis juin 2016. Ça va faire un an, M. le Président. C'est 20 000 patients qui sont laissés orphelins dans cette communauté bien importante.

Autre situation, autre réalité, et là vraiment j'ai été renversé, c'est la réduction des services, la perte de services, due encore une fois à la centralisation excessive du ministre de la Santé, dans son domaine, du côté de l'hôpital de Magog. Et là on a vu une forte mobilisation, c'est une nouvelle de Radio-Canada le 16 mai dernier, et je vous avoue que ça m'a assez frappé, une forte mobilisation pour les soins de santé à Magog. Il y avait plus de 700 personnes qui se sont déplacées à la polyvalente la Ruche, à l'invitation du comité de vigie pour l'hôpital de Memphrémagog pour rencontrer, questionner les dirigeants du CIUSSS de l'Estrie, parce qu'ils dénoncent, ces gens, plus de 700 personnes, ils ont dénoncé la diminution, la perte de services du côté de l'hôpital de Magog.

• *(10 h 40)* •

Et quelle a été la réaction du député d'Orford? Alors là, c'est là que j'ai été renversé, M. le Président. C'est que le député est moins inquiet que la population. Et, dans *Le Reflet du lac*, là, le journal local, il dit que ça ne vaut pas la peine de transmettre au ministre de la Santé le contenu de la rencontre qui a eu lieu à Magog. Alors là, si ce n'est pas, ça, une démonstration de prendre pour acquise une région, de prendre pour acquise une population, je ne sais pas c'est quoi. Il y a plus de 700 personnes qui se mobilisent pour les services de soins de santé dans une salle, dans une polyvalente, dans un comté, pour des services de santé, puis le député dit : Ah non! Ça ne vaut même pas la peine, c'est juste 700 personnes. Je ne sais pas ça prendrait combien de personnes qui se déplacent dans une manifestation pour oser aller en parler au ministre de la Santé, là, mais 700, semble-t-il, pour les députés de ce gouvernement, ce n'est pas suffisant.

Et je ne peux pas finir sans parler de la coopérative d'Ayer's Cliff, aussi dans le comté d'Orford, qui a besoin de médecins pour ses 16 000 membres, c'est une communauté qui s'est prise en main pour obtenir des services de santé avec une formule innovatrice, une formule innovante, qui a été essayée ailleurs, entre autres du côté de Saint-Étienne-des-Grès, en Mauricie, avec une formule de coopérative en soins de santé. Alors, une coopérative de santé parce qu'il y a une population vieillissante, le ministre le disait tout à l'heure, mais particulièrement dans des petites communautés comme Ayer's Cliff, et les médecins ne sont pas au rendez-vous, puis le ministre de la Santé ne fait rien à cet égard. Alors, merci, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : Alors, merci, M. le député de Jonquière. Alors, pour la réplique de cinq minutes, M. le ministre.

M. Fortin (Sherbrooke) : Merci beaucoup, M. le Président. Ça me fait plaisir d'aborder la question des soins de santé en Estrie, parce qu'on n'a pas à être gêné de la qualité des soins qui sont offerts dans notre région, une chance pour les gens de l'Estrie de pouvoir vivre dans un milieu où il y a un hôpital universitaire, où il y a de la recherche qui se fait et de la recherche qui est primée partout à travers le Canada. Alors, on a des institutions de qualité. Il y a de l'enseignement de qualité aussi qui se fait, parce que nous avons la chance d'avoir une faculté de médecine. Alors, on forme les futurs médecins, on forme les travailleurs de la santé au Québec chez nous, en Estrie, ça, je peux vous dire qu'on n'en est pas peu fiers.

Et justement notre hôpital universitaire sera bientôt doté d'un centre mère-enfant, grâce au travail acharné de notre collègue le député de Saint-François, qui a fait en sorte que le projet soit réinscrit au PQI. Parce que, oui, et c'est vrai, le projet avait été annoncé par le Parti québécois. Le député de Jonquière nous dit qu'il avait été inscrit au PQI, mais il n'y avait pas les sommes nécessaires, si vous vous souvenez bien, M. le Président, pour donner suite à ce projet-là. Alors, on a compris pourquoi le Parti québécois nous avait présenté aussi un budget sans crédits à l'époque. Mais là le centre mère-enfant, il est inscrit, il chemine présentement. Il y aura une première pelletée de terre en 2018, et le centre mère-enfant sera livré aux Sherbrookois et aux Estriens dès 2021. Alors, il y a le centre mère-enfant, mais, il ne faut pas l'oublier, il y a également l'agrandissement de l'urgence de l'Hôpital de Fleurimont.

Je peux vous dire également, au niveau de l'accès des médecins de famille, ça va plutôt bien en Estrie, M. le Président. On veut évidemment que tout le monde ait accès à un médecin de famille, mais, chez nous, c'est 82 % des Estriens qui ont accès à un médecin de famille, alors que c'est 74 %, la moyenne québécoise. Alors, je pense qu'on n'a pas à être gênés de nos résultats dans la région chez nous.

Le député a fait référence à la clinique d'East Angus. Je peux vous assurer que nous avons le souci que tous les Estriens, peu importe où ils se trouvent sur notre territoire, aient accès à des soins de santé. Le député de Mégantic, mon collègue, a été très actif dans ce dossier-là, était présent sur le terrain, a travaillé avec notre collègue le ministre de la Santé. Également, maintenant, les patients sont suivis à Cookshire, donc toujours suivis à proximité dans notre région.

Le député de Jonquière a parlé du rassemblement à Magog qui a eu lieu il y a quelques semaines. Notre collègue le député d'Orford était présent, il était là pour écouter les gens de la région, puis les gens du CIUSSS également, ils étaient là, ils ont répondu à toutes les questions. Je les remercie d'avoir fait cet exercice-là, ça démontre la transparence, ça démontre la proximité, ça démontre qu'ils sont présents sur le terrain, ça démontre qu'ils se soucient des préoccupations des gens, et c'est tout à leur honneur.

Et je tiens à rappeler également que notre ministre de la Santé, qui connaît très bien la région de l'Estrie pour y avoir travaillé, pour y avoir habité pendant de nombreuses années, connaît les enjeux de notre région et a pris l'engagement ferme que l'hôpital de Magog allait demeurer et que les services également allaient demeurer.

En introduction, je vous ai parlé un petit peu, M. le Président, de notre engagement d'avoir des supercliniques à travers le Québec, on en avait promis 50 à la dernière campagne électorale. J'avais moi-même pris cet engagement-là pour Sherbrooke. Alors, c'est un engagement qui est tenu, qui sera livré. La superclinique, elle est en construction présentement, elle sera prête dès le mois de septembre, et elle va être située dans un endroit très stratégique, au coin de la rue King et de l'autoroute 410, pour desservir les gens de ma circonscription, soit les gens qui habitent l'arrondissement Jacques-Cartier, les gens qui habitent l'arrondissement Mont-Bellevue, mais également pour desservir les gens qui habitent dans la circonscription de Richmond, en fait la partie de Sherbrooke, donc le secteur Rock Forest ─ Saint-Élie ─ Deauville. Et évidemment cette superclinique-là va s'inscrire dans un complexe de la santé où il y aura une multitude de services, où il y aura une pharmacie, où il y aura une épicerie santé.

Alors, ça démontre vraiment notre volonté de soutenir ce virage santé, de soutenir les saines habitudes de vie chez nous, à Sherbrooke, et surtout d'offrir des services de santé de proximité. Comme père de jeunes enfants, moi, je peux vous dire qu'on peut avoir des besoins à n'importe quelle heure du jour. On ne veut pas toujours aller attendre à l'urgence. Alors, d'avoir ces établissements-là qui vont nous offrir des heures de service plus étendues, je peux vous dire que c'est bienvenu.

Alors, oui, il y a un projet de superclinique qui va voir le jour dans l'ouest de Sherbrooke au mois de septembre. Mais il y a également un projet dans l'est de Sherbrooke, qui a été annoncé par notre collègue le député de Saint-François en compagnie du premier ministre et du collègue le ministre de la Santé. Et potentiellement il pourrait y avoir d'autres projets également sur le territoire de l'Estrie, mais, à ce jour, il y a deux projets de superclinique qui sont en marche, qui sont annoncés et qui prochainement vont desservir la population de Sherbrooke, comme toute la population de l'Estrie, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le ministre. Alors, je passerais maintenant la parole au député d'Orford.

M. Reid : Merci, M. le Président. J'ai l'impression que je suis visé un petit peu, là, aujourd'hui, par le député de Jonquière, député de Jonquière que j'aime bien, parce que ma maman, qui a 91 ans, me rappelle à toutes les fois qu'on s'appelle qu'elle passe plusieurs fois par semaine, dans sa marche de santé, devant le bureau du député, parce qu'elle n'habite pas loin.

Écoutez, le député est obligé, malgré tout, dans cet exercice partisan, puis c'est ce que c'est, de déformer un petit peu, de prendre un filtre déformant un peu de certains faits pour arriver à faire quelque chose, parce que les choses vont beaucoup mieux que ce qu'il prétend, là. Quand on parle de 700 personnes qui étaient rassemblées à la Ruche, c'était 700 personnes qui étaient venues à l'information. Et l'information a été très intéressante. Et, entre autres, quand on parle d'Optilab, Optilab, c'est clair, on a appris, là, tout le monde, qu'Optilab... À l'hôpital de Magog, il y a 12 personnes actuellement à Optilab, et il va en avoir neuf qui vont rester pour servir tous les besoins de l'hôpital. Les trois qui ne sont pas là et dont le travail va être déplacé vers Sherbrooke, ça correspond à tous les prélèvements qui sont faits par des cliniques, etc. qui ne sont pas à l'hôpital, qui ne sont pas liés à des soins immédiats. Donc, il n'y a aucun problème.

Et d'ailleurs la moitié, à peu près, des personnes qu'il y avait dans la salle, après la première heure de rencontre, parce que ça a été assez long, ont quitté la salle parce qu'ils avaient eu l'information qu'ils voulaient. Donc, l'inquiétude, finalement, était surtout l'inquiétude d'information. Parce que les gens aiment leur hôpital, les gens donnent de l'argent à leur hôpital et ils veulent être sûrs que l'hôpital est bien géré et qu'il se porte bien. Je pense qu'on a eu des réponses à tout ça.

Au niveau d'Ayer's Cliff, c'est une clinique qui est exceptionnellement intéressante. Ce n'est pas la seule au Québec. C'est des gens qui se sont pris en main. On les a aidés à partir tout ça. Ils ont eu un bon effet. Maintenant, les médecins, dans une clinique de ce type-là, choisissent d'être là ou pas là pour différents critères. Ça peut arriver et ça arrive un peu partout. Quand il y a un problème, on essaie de les aider. Parce que c'est une clinique privée, il n'y a pas d'obligation, ce n'est pas un GMF, etc., mais on essaie de les aider. On travaille très fort depuis déjà l'automne pour en arriver à une solution. Et je pense qu'on va aboutir bientôt. Le ministre, en tout cas, semble optimiste qu'on pourra arriver bientôt avec une solution qui va les aider. Malgré tout, il faut faire attention, les soins médicaux d'un médecin correspondent à peu près à 15 % du nombre de visites qui sont faites à la clinique. Donc, la clinique joue quand même un rôle très important. Et on va s'assurer que la partie médicale de cette clinique-là continue à fonctionner. Ça, il n'y a pas de problème en vue, en tout cas.

Moi, j'aimerais revenir sur un élément, qui est la raison pour laquelle j'ai démissionné comme président de la Commission des transports et l'environnement. On m'a prêté des intentions ou on a expliqué ma démission par des choses qui ne correspondent pas du tout, mais alors pas du tout avec les chiffres que j'ai mentionnés, les chiffres qui existent. Quand on parle des pertes d'emploi dans la région de Magog, les 5 000 pertes d'emploi sur les 10 000 emplois industriels qu'il y avait se sont produites entre 2002, sous un gouvernement péquiste d'ailleurs, entre 2002 et 2008. Donc, ça fait quand même un bon nombre d'années que c'est fait.

• *(10 h 50)* •

Et ce n'est pas du tout parce qu'on est en perte et qu'on est en chute libre de l'emploi que j'ai donné ma démission. C'est pour deux raisons, parce qu'il y a deux situations très simples qui, étant une par-dessus l'autre, font que c'est difficile de pouvoir faire un travail bien accompli et d'être présent dans une commission. Le député de Jonquière, cette année, est président de commission. Il sait, d'une part, que ça demande beaucoup de travail. Il sait aussi, d'autre part, qu'il y a un salaire relié à ça, que j'ai perdu en démissionnant. Donc, j'ai démissionné pour une raison double.

La première, c'est que, premièrement, il y a une explosion de l'emploi technologique à Magog. Et c'est nouveau, et ça nécessite une planification et une présence du député, parce qu'on parle d'un ensemble d'entreprises qui ont besoin de leur député aussi quand ils font affaire avec le gouvernement, et tout ça. Donc, je n'arrivais pas à suivre le rythme de croissance, parce qu'en trois ans on est passé de trois entreprises à 50 entreprises à Magog Technopole, d'entreprises technologiques. Donc, comme c'est un domaine, en plus, où j'ai travaillé longuement à l'université avant, je me suis senti une obligation d'être présent, et c'est ce que j'ai fait. D'ailleurs, si on peut regarder, depuis l'automne je suis très présent, j'ai rencontré beaucoup d'entreprises et j'ai aidé beaucoup d'entreprises, d'ailleurs, à tirer avantage des programmes gouvernementaux.

L'autre raison, c'est que les 5 000 personnes qui ont perdu leur emploi — il y a déjà longtemps, ça a fini en 2008, ça fait presque 10 ans — ces 5 000 personnes là, il y en a plusieurs, une majorité qui ont retrouvé des emplois. Mais il y a beaucoup de ces gens-là qui étaient déjà dans la cinquantaine, ces gens-là... et ce n'est pas unique en Estrie, là, il y en a un peu partout au Québec, de ça, déjà dans la cinquantaine, et qui, pour une bonne part, n'étaient pas allés à l'école plus que le primaire, parce qu'autrefois, dans une région comme Magog, il y avait des usines, on commençait à travailler à 13 ans. Et donc ces gens-là, ils ont des besoins spécifiques, et une des raisons pour lesquelles j'ai donné ma démission, c'est pour pouvoir m'occuper d'eux. Et, depuis, effectivement, l'automne, il y a des choses intéressantes qui se sont produites.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le député d'Orford. Alors, nous allons maintenant entamer le troisième bloc d'intervention avec M. le député de Granby, du deuxième groupe d'opposition.

M. Bonnardel : Merci, M. le Président. Mes salutations, vous présidez de main de maître cette interpellation. M. le ministre, salutations aux collègues ministériels, mon collègue de l'opposition officielle.

M. le ministre, je veux aborder mon bloc sur la santé. Dans ce bloc, trois questionnements.

Premièrement, sur l'Hôpital de Granby. Quand je suis arrivé à l'Assemblée nationale, en 2007, Bernard Brodeur était le député de Shefford à l'époque, et il y avait un plan de 15 ans où on souhaitait moderniser l'urgence de l'Hôpital de Granby, obtenir un centre mère-enfant et le déménagement des soins intensifs. L'urgence, nous l'avons obtenue 2007-2008, quand je suis arrivé à l'Assemblée nationale. M. Brodeur avait fait un travail pour pousser ce dossier, et, tant mieux, on l'a obtenue. Vous avez annoncé un centre mère-enfant en Estrie aussi, et Granby attend ce centre mère-enfant aussi depuis longtemps. Je sais que le CIUSSS y travaille aussi, je suis ce dossier de près aussi avec eux. J'espère, du côté du ministre, quand il aura son bloc tantôt, qu'il pourra m'éclaircir ou me donner un échéancier, que je souhaite avant la prochaine élection, à savoir : Est-ce qu'on va prioriser, donc, ce centre mère-enfant à l'Hôpital de Granby d'ici la prochaine élection, déménager les soins intensifs? On est fonctionnel présentement, mais il reste, encore une fois... La visite du ministre Barrette, je me souviens, voilà deux ans, il me disait, confirmait que — excusez, le ministre de la Santé, je l'ai nommé par son nom — les soins intensifs... bon, on est dans une société moderne, on avait besoin de redonner un élan à notre hôpital là-dessus, et c'est un questionnement que je me pose, nécessairement.

Deuxième point, médecin de famille dans la coopérative de santé d'Ayer's Cliff. Je suis surpris de voir que le ministre de la Santé ait refusé de nommer, d'envoyer un médecin de famille. On le sait, dans des villages, petits villages au Québec, la création d'une coopérative, c'est extrêmement important. C'est à coût nul la plupart du temps, parce que, bon, les gens décident de payer un petit montant. Et c'est 8 000 patients sur deux ans, majoritairement, oui, des personnes âgées qui n'ont pas de médecin de famille, qui ont obtenu donc cette possibilité d'avoir un médecin de famille dans leur ville ou village. Et je me questionne à savoir, le ministre, pourquoi on n'a pas poussé plus loin, être capable de donner spécifiquement à cette coopérative un médecin, qui, malheureusement, risque de fermer si elle n'obtient pas un médecin de famille. Vous le savez très bien, ces gens qui avaient accès à un médecin dans le village, bien, ils vont aller où si demain matin ils n'ont pas de médecin? C'est nécessairement d'engorger nos hôpitaux régionaux qui sont limitrophes, en périphérie d'Ayer's Cliff. Donc, ce n'est pas un coût majeur de décider d'envoyer un médecin dans un village comme Ayer's Cliff. Alors, je comprends mal. Chez nous, à Roxton Pond, qui n'est pas dans ma circonscription, mais eux ont mis en place une coopérative, ils ont un médecin de famille. Alors, je vois mal pourquoi le ministre et vous-mêmes, les députés de la région, n'avez pas poussé plus fort pour être capables de dire au ministre de la Santé : C'est un besoin minimal, là, d'avoir une coopérative quand tu n'es pas capable d'avoir, nécessairement, une clinique, un CLSC pour obtenir des soins directement. Donc, deuxième questionnement.

Le troisième, bien, tout le monde en a entendu parler, dans notre CIUSSS, c'est l'augmentation des coûts de stationnement, que ce soit chez vous, à Sherbrooke, M. le ministre, ou que ce soit chez nous. C'est assez — excusez de le dire ainsi — hallucinant de voir qu'au CHSLD de Villa-Bonheur, à Granby, il y a des gens qui payaient 90 $ avant et qui soudainement, à partir du 1er avril, avec la nouvelle politique, vont payer 275 $. Au CIUSSS de l'Estrie, même chose. Ça varie entre 137 $ et 550 $ d'augmentation. On parle de la même chose pour ce qui est du Haut-Saint-François, Val-Saint-François, Coaticook. Je vois mal comment des employés, qui paient déjà énormément d'impôt, qui travaillent pour le CIUSSS... ces gens aient à payer un montant aussi important. Vous le savez, c'est un sujet qu'on a déjà... que mon collègue de Lévis a amené à la période des questions plus souvent qu'autrement.

Alors, on parle de milliers de personnes qui travaillent pour le CIUSSS, de milliers de personnes qui travaillent pour les CHSLD partout sur le territoire. Encore une fois, je trouve qu'on banalise l'augmentation de ces coûts, à savoir que... Le CIUSSS nous parle de 8 millions de revenus, pour des profits de 4,5 millions. En quoi il est important de faire des profits pour des places de stationnement? Encore une fois, je me serais attendu à ce que mon gouvernement, les députés de ma région puissent se battre en disant : Un instant, là! À la limite, moi, là, qu'on ait un coût, là... qu'on ait un coût x comme on l'avait avant, puis qu'il y en a qui ne payaient pas, il y en a... Oui, on voulait uniformiser, dans une certaine

mesure, mais là je trouve qu'on exagère et qu'on va chercher encore une fois de l'argent dans les poches des employés et de ceux qui sont à l'emploi du CIUSSS, des hôpitaux, des CHSLD. Donc, troisième questionnement.

Je m'attends à avoir une réponse spécifique sur les trois, s'il vous plaît. Merci.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le député de Granby. Alors, en réplique, M. le ministre.

M. Fortin (Sherbrooke) : Merci beaucoup, M. le Président. Je veux saluer à mon tour le député de Granby. Écoutez, on va avoir encore l'occasion de parler du dossier de la santé dans notre région, puis, encore là, je peux vous dire : Je ne suis pas gêné de notre bilan.

Le député de Granby est revenu sur le centre mère-enfant. Effectivement, on est très fiers de cette réalisation-là, on est très fiers qu'à Sherbrooke ce centre mère-enfant va voir le jour, autant pour les jeunes... les enfants, c'est-à-dire, qui naissent à terme que les enfants qui sont prématurés. Il y aura davantage de services. Il y aura davantage de services pour les jumeaux également et il y aura davantage de chambres privées, au grand bénéfice des femmes qui accouchent et des poupons qui naissent chez nous, en région.

Je vais répondre très directement et très candidement, à sa question sur son projet du côté de l'Hôpital de Granby, que je lui souhaite de tout mon coeur, très honnêtement. Mais je vais laisser le soin soit à mon collègue de la Santé ou soit à ma collègue responsable de sa région, la Montérégie, de répondre à sa question, parce que, oui, c'est dans la desserte du CIUSSS-CHUS de l'Estrie, mais ce n'est pas dans la région de l'Estrie, Granby. C'est en Montérégie. Alors, en ce sens-là, là... oui, bien, les dossiers qui relèvent du territoire de la Montérégie, c'est sous la responsabilité de ma collègue qui est ministre responsable de la Montérégie. Alors, le député de Granby, il n'est pas en Estrie, hein? Sa circonscription est en Montérégie. Bien, j'ai l'air de lui apprendre quelque chose, là, mais il est en Montérégie. Alors, le territoire administratif de l'Estrie, c'est les cinq députés qui sont représentés de ce côté-ci de la Chambre. Alors, ça, c'est une réalité.

Pour Ayer's Cliff, tout le monde reconnaît le bien-fondé d'avoir un médecin à la clinique d'Ayer's Cliff. Je les ai rencontrés moi-même il y a déjà plusieurs semaines, les intervenants d'Ayer's Cliff. Le député d'Orford l'a fait également. Nous avons eu des discussions avec le CIUSSS, des discussions avec le collègue également, le ministre de la Santé. Le ministre a répondu en Chambre au collègue de Lévis cette semaine sur cette question-là. Il a déjà dit qu'il y avait sept médecins qui avaient été octroyés... ou des PREM octroyés, comme on appelle dans le jargon, pour la région de Magog au cours des deux dernières années... pas nécessairement le pouvoir d'attitrer des médecins à une clinique très précise.

Ceci étant dit, il y en a quand même dans la région qui est représentée ici par le collègue le député d'Orford. On souhaite qu'il y ait un médecin qui choisisse de s'installer à la clinique d'Ayer's Cliff. On veut faciliter les choses. Le député d'Orford est en contact également avec le ministre de la Santé, là-dessus, qui s'est montré plutôt optimiste. Alors, le député de Granby faisait référence à une coopérative dans sa circonscription, qu'il y a un médecin de famille qui y est installé, mais probablement a fait le choix volontairement, également, d'y aller. Et c'est ce qu'on souhaite également pour les gens d'Ayer's Cliff.

• *(11 heures)* •

Pour ce qui est des coûts de stationnement, là on nous demande de commenter toute la question des coûts de stationnement, en même temps l'opposition officielle nous reproche de centraliser les décisions en matière de santé, bien, c'est des décisions qui sont prises par les conseils d'administration, par le conseil d'administration du CIUSSS-CHUS de l'Estrie. L'augmentation en tant que telle n'est pas la même partout. Il y a aussi une pondération qui est faite en fonction de l'offre de service en transport en commun. Ça, je pense qu'il faut le prendre en considération. Puis il y avait un arrimage à faire au niveau de la tarification suite à la nouvelle desserte, à la nouvelle région administrative, en matière de soins de santé, d'arrimer les tarifs. C'est ce qui a été fait par le conseil d'administration du CIUSSS. Et également, il faut le dire, il y a des infrastructures qui ont besoin d'amour, si on peut se permettre l'expression, et justement ces frais-là vont permettre de pouvoir procéder à la réfection de certains stationnements.

Mais en somme, avec les secondes qui me restent, M. le Président, je veux juste vous rappeler la qualité des soins de santé que nous avons chez nous, en Estrie, des médecins, des chercheurs de grande qualité, 82 % des Estriens ont accès à un médecin de famille, alors que la moyenne québécoise, c'est 74 %, mais que, nonobstant ça, on cherche à développer encore davantage des services de proximité, et c'est pourquoi nous mettons en place des supercliniques. Il y en a deux annoncées jusqu'à présent dans notre région, alors en Estrie, qui vont desservir, oui, la population de Sherbrooke, mais l'ensemble de la population estrienne.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le ministre. Je passerais maintenant la parole à un député ministériel, M. le député de Mégantic, pour cinq minutes.

M. Bolduc : Merci, M. le Président. Je salue le ministre. Je salue mes collègues, les collègues de l'opposition, deuxième opposition. Bonjour, tout le monde.

Puisque nous en sommes sur le sujet de la santé, je voudrais faire une petite élaboration. Nous travaillons très fort avec le ministre de la Santé sur, finalement, des services de santé dans le milieu, puis les dossiers avancent très rapidement, notamment, et je vais en parler très clairement, celle de la clinique d'East Angus, où le député de Jonquière, qui ne comprend pas vraiment de quoi il parle quand il parle de l'Estrie... parce qu'il y a 3 000 habitants à East Angus, puis ils ont perdu 20 000 patients. Je ne sais pas où il les a pris, ses patients, là, mais ça n'arrive pas du tout. Et, de plus, le GMF qui est localisé à Cookshire, quelques kilomètres d'East Angus, a pris la relève et ils sont en train de regarder à donner des services adéquats pour la population d'East Angus.

Donc, rectifions les faits : c'est très, très loin de la réalité. En fait, toute la MRC du Haut-Saint-François, qui comprend 14 municipalités, a environ 20 000 habitants. Donc, tous les habitants... Parce qu'il y a deux médecins

d'East Angus qui seraient disparus, toute leur MRC au complet aurait perdu ses médecins. Un médecin très, très chargé peut avoir 2 000, 2 500 patients. On en a perdu deux. La mathématique n'est pas très compliquée à faire pour réaliser qu'il y a une méconnaissance très profonde du milieu de l'Estrie dans ce dossier-là.

La deuxième méconnaissance très profonde dont je voudrais parler, c'est celle de l'emploi, du chômage, de l'industrie. Quand on regarde les chiffres de façon absolue, comme le député de Jonquière le fait, il semble tracer un message très sombre, quand nous sommes exactement dans la position contraire à ce sujet-là, où nous sommes en pénurie de main-d'oeuvre, où nous sommes en train de développer des programmes d'immigration avec les entreprises, avec le milieu, avec les MRC, pour attirer de nombreux immigrants, pour couvrir les demandes... les emplois qui sont actuellement disponibles et qui sont très difficiles à combler. Ça, au niveau du niveau manufacturier, j'ai beaucoup d'entreprises qui travaillent avec nous pour élaborer des nouvelles façons d'attirer des nouvelles gens dans la région pour combler les emplois disponibles, premièrement.

Deuxièment, le député de Jonquière a, encore là, une méconnaissance très profonde de l'Estrie, et, dans mon comté, entre autres au niveau de l'agriculture, au niveau de la foresterie, au niveau de l'acériculture, il y a des développements phénoménaux qui sont en train de se produire. Et rappelez-vous que des centaines de forêts d'érablières, c'est mieux qu'une entreprise de 200 emplois, parce que c'est une somme de petites entreprises qui s'établit et qui fait vivre des familles de façon individuelle. Et ils ont, eux aussi, de la difficulté à trouver de la main-d'oeuvre parce que c'est le plein-emploi dans la région de l'Estrie. Dans mon secteur, l'acériculture, la foresterie et l'agriculture, bien souvent on est obligé d'aller chercher des employés de l'extérieur de la région pour les amener chez nous parce que nous avons de la difficulté à trouver des emplois. Donc, il est très, très, très clair que nous avons du travail à faire, je ne nie pas ça, mais je dis qu'actuellement le principal problème que nous avons, c'est de trouver de la main-d'oeuvre pour couvrir l'ensemble des emplois qui sont disponibles.

Donc, c'est une image de 179,9 degrés à l'opposé de l'image que le député de Jonquière nous a donnée. Encore là, la vue est très difficile, hein, du Lac-Saint-Jean à venir dans l'Estrie, je pense que c'est peut-être l'horizon, là, puis la déformation, qui fait que c'est difficile. Mais je donne le message, je donne l'image, je crois que l'Estrie est très bien représentée à l'Assemblée nationale, vous le voyez ici, et de plus on comprend très bien les enjeux de notre région avec lesquels nous oeuvrons à tous les jours avec les autorités municipales, avec les autorités régionales, et nous nous faisons un honneur de régler des dossiers de façon très consistante et de façon régulière.

Donc, l'Estrie est presque dans le plein-emploi, et nous travaillons pour amener des nouveaux employés, nous travaillons aussi sur la pauvreté, et sortir les gens de la pauvreté, et les emmener en emploi dans l'Estrie, parce qu'on en a besoin.

Le Président (M. Cousineau) : Merci. Merci, M. le député de Mégantic. Alors, je passerais maintenant la parole, pour le quatrième bloc, à M. le député de Jonquière, pour cinq minutes.

M. Gaudreault : Oui. Alors, merci, M. le Président. Alors, maintenant, dans ce bloc, je veux parler d'un dossier absolument préoccupant, oui, pour l'Estrie, pour les gens de l'Estrie, pour la biodiversité, pour l'environnement du côté de l'Estrie, mais aussi pour l'ensemble des Québécois, et c'est évidemment l'enfouissement de la ligne de Northern Pass du côté du mont Hereford. Alors là, on fait face quand même à une situation assez exceptionnelle, dans le sens suivant : c'est que, pour exporter son hydroélectricité du côté du Massachusetts, Hydro-Québec a accepté que le New Hampshire enfouisse sa ligne dans une région quand même assez difficile, là, sur le plan géomorphologique, il y a les montagnes Blanches, il y a des grandes failles du côté du New Hampshire. Ceux et celles qui sont allés au New Hampshire le savent. Alors, sur quasi 100 kilomètres du côté du New Hampshire, enfouissement de la ligne. Là, c'est les Américains, on va accepter ça, on va respecter le paysage, on va respecter la nature. Mais, du côté du Québec, on a un 18 kilomètres qui doit être connecté entre une ligne et la frontière américaine, une ligne existante et la frontière américaine, un 18 kilomètres à la hauteur de ce qu'on appelle la forêt Hereford.

Moi, je suis allé sur place, M. le Président, je vous invite à y aller, c'est superbe. C'est magnifique, j'ai pris des magnifiques photos. Et ce qui est encore plus exceptionnel, c'est que — et ça, c'est rare au Québec — cette forêt Hereford résulte d'un don, résulte d'un don d'un riche Américain qui est l'inventeur de la balloune et l'inventeur des gants en latex, M. Tillotson, qui vivait juste au sud, dans ce qu'on appelle la république de l'Indian Stream. Lui, il était très attaché à ce territoire-là qu'il a même voulu réclamer son indépendance à un moment donné, mais on ne fera pas de l'histoire ici. Et à sa mort, il a vécu plus de 100 ans, 101 ans, il était le premier américain à voter aux élections américaines pendant plusieurs années, il a légué la forêt Hereford à perpétuité à des fins de conservation. D'ailleurs, il y a une grande marche demain — si vous avez du temps, M. le Président, vous pourrez y aller — il y a une marche sur la forêt Hereford, autour de cette région-là, pour réclamer l'enfouissement de la ligne. Mais c'est comme si, au Québec, nous autres, on ne mérite pas ça, d'avoir une ligne enfouie. C'est comme si, au Québec, nous autres, on est différents des Américains, on peut abîmer notre paysage, on peut abîmer, on peut mettre... menacer nos territoires qui sont à protéger, nos territoires qui sont fragiles, la faune, la flore sur le territoire de la forêt Hereford.

Alors, moi, aujourd'hui, je souhaite déposer le contrat intervenu entre la filiale d'Hydro-Québec qui s'appelle Hydro Renewable Energy et Northern Pass et qui démontre qu'à terme, c'est qui qui va payer l'enfouissement de la ligne du côté des États-Unis, ce sont les Québécois et les Québécoises, alors que, le 18 kilomètres du côté de la forêt Hereford, on parle de 60 millions de dollars, selon les chiffres d'Hydro-Québec, pour enfouir cette ligne sur un projet global de plus de 2 milliards de dollars qui sera amorti sur 40 ans, et Hydro-Québec refuse obstinément d'enfouir la ligne du côté de la forêt Hereford.

J'ai été heureux de constater que le député de Saint-François, malheureusement qui est absent aujourd'hui, le député...

• *(11 h 10)* •

Une voix : ...

M. Gaudreault : Oui, là, c'est vrai...

Le Président (M. Cousineau) : Il faut faire attention, s'il vous plaît.

M. Gaudreault : Désolé, là. Mais, en tout cas, j'ai été heureux... c'est vrai, je ne peux pas dire... en tout cas, enfin, j'ai été heureux de constater que le député de Saint-François a finalement appuyé cette position qu'on a énoncée, nous, au Parti québécois, du côté de l'opposition officielle, et qui fait en sorte qu'il réclame... il appuie les gens de sa région qui réclament l'enfouissement. Mais cependant c'est quand même assez contradictoire. C'est contradictoire de voir que le député de Saint-François est favorable à l'enfouissement, alors qu'Hydro-Québec et le ministre des Ressources naturelles, que nous avons questionné à plusieurs reprises ici, refusent de s'engager, essaient de défendre Hydro-Québec de façon maladroite.

Mais, M. le Président, je tiens à faire le dépôt de ce document, du contrat qui fait la démonstration... particulièrement, j'invite les gens à lire l'article 8 de ce contrat qui a été signé en 2010, amendé de façon importante en 2013 — en fin de compte, c'est la version de 2013 — et qui fait la démonstration qu'Hydro-Québec va payer les frais mensuels à Northern Pass Transmission, selon une formule tarifaire, pour utiliser la ligne de transmission. Ça veut dire quoi en bout de ligne? Ça veut dire que c'est les Québécois et les Québécoises qui vont payer l'enfouissement du côté du New Hampshire, mais on n'est pas assez bien au Québec pour l'avoir enfouie également. Je le dépose, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le député de Jonquière. Avant d'aller plus loin, selon l'ordre du temps que nous avons, je veux respecter les cinq minutes de tous les députés des partis de l'opposition et j'aurais besoin d'un consentement, puisqu'il va y avoir une minute de jeu en moins, pour qu'on puisse faire 9 min 30 s à la fin puis 9 min 30 s au niveau des conclusions. J'ai besoin d'un consentement. Merci. D'accord.

Alors, poursuivez. J'en suis maintenant à M. le ministre.

M. Fortin (Sherbrooke) : Merci beaucoup, M. le Président. Bien, je suis d'accord avec le député de Jonquière, c'est un dossier important chez nous, c'est un dossier dont les gens nous parlent. J'ai moi-même rencontré plusieurs intervenants, dont les gens du Corridor appalachien. Alors, on prend en considération, évidemment, leurs préoccupations, et le député de Saint-François aussi prend en considération leurs préoccupations, est allé à leur rencontre. Et justement le député de Jonquière parlait de la prise de position du député de Saint-François. Alors, ça démontre que son travail ne prend pas pour acquis les gens de sa circonscription, qu'il est un député de terrain, et je peux vous dire que le député de Saint-François est très apprécié, également, dans son territoire.

Maintenant, il faut mettre, également, toutes les choses en perspective. Même les groupes que l'on rencontre, pas personne n'est contre le projet chez nous, en Estrie, pas personne n'est contre l'exportation de notre hydroélectricité aux États-Unis. Tout le monde veut qu'on puisse exporter cette source d'énergie propre, cette source d'énergie renouvelable, qui est une source d'enrichissement collectif pour le Québec. Alors, les gens ne sont pas contre le fait qu'on puisse exporter notre hydroélectricité. On est très sensibles, d'ailleurs, dans notre région, à cette question-là, notamment depuis les événements, la tragédie de Lac-Mégantic. Alors, je peux vous dire qu'on est très attentionnés pour toute la question des énergies renouvelables.

Alors, ceci étant dit, il faut mettre les choses en perspective aussi. D'une part, le rapport du BAPE ne recommandait pas l'enfouissement de la ligne. Le rapport du BAPE disait qu'Hydro-Québec devait mieux analyser, mieux explorer la possibilité d'enfouir la ligne. Hydro-Québec a rendu publique son analyse, démontrant qu'il y avait quand même eu une analyse sérieuse, une analyse rigoureuse qui avait été faite de ce côté. Et cette analyse-là révèle, M. le Président, qu'il n'y a pas... Ce n'est pas sans impact écologique non plus, l'enfouissement de la ligne. Il ne faut pas penser que c'est la panacée, hein? Il y a quand même des impacts, et d'autant plus qu'une ligne enfouie on doit la maintenir accessible pour d'éventuels bris. Alors, il peut y avoir d'autres interventions à faire assez rapidement ou à moyen terme.

Également, il faut le rappeler, M. le Président, le député de Jonquière l'a évoqué, il y a des coûts supplémentaires qui sont à associer à ce projet-là d'enfouissement de la ligne, c'est-à-dire 60 millions de dollars, mais ce n'est pas seulement 60 millions de dollars de plus. Il faut dire toutes les choses aux Québécois. C'est que, oui, c'est 60 millions de dollars de plus, mais pour une ligne qui va durer deux fois moins longtemps. Alors là, on voit que le coût, à terme et à long terme, peut être beaucoup plus élevé.

Alors, c'est des éléments qu'on doit prendre en considération et des éléments... Et, si on choisissait d'aller avec l'enfouissement de la ligne, parce que je veux le rappeler, il n'y a pas de décision prise, également, au moment où on se parle, mais, si le gouvernement prenait la décision d'aller avec l'enfouissement de la ligne, bien, c'est l'ensemble des Québécois, via leurs tarifs d'électricité, qui paieraient davantage pour l'enfouissement de la ligne. Et là il y a une question d'équité, également, à travers le Québec, parmi l'ensemble des Québécois. Et il y a d'autres...

Et effectivement le mont Hereford, c'est une richesse patrimoniale chez nous, c'est un patrimoine paysager. Mais moi, je pense également, par exemple, à l'île d'Orléans, ça fait aussi partie de notre patrimoine paysager au Québec, qui est même un site patrimonial reconnu en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, qui est sous ma responsabilité, comme ministre de la Culture — puis le député de Jonquière est très au fait de toute la question des sites patrimoniaux, lui-même en veut un dans sa circonscription, on l'accompagne là-dedans pour la question d'Arvida — et l'île d'Orléans est traversée par des lignes haute tension, on les voit d'ici, des fenêtres du parlement. Alors, il faut avoir ça également en tête lorsqu'on va expliquer à l'ensemble des Québécois qui vont payer plus cher pour leur hydroélectricité... notamment les gens de l'île d'Orléans, qui vivent dans un site patrimonial et qui ont des lignes haute tension qui traversent l'endroit où ils vivent.

Alors, je veux réitérer, encore une fois, M. le Président, qu'il n'y a pas de décision de prise, qu'on doit prendre en considération tous les aspects, incluant l'acceptabilité sociale, incluant les préoccupations des gens chez nous, en Estrie, en ayant en tête que c'est un projet d'exportation important pour le Québec, ce sera une source d'enrichissement également importante pour le Québec. Et il y a également toute la question de l'équité envers les Québécois à prendre en compte. Alors, nous allons prendre une décision très diligente en ce sens-là, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le ministre. Il ne faut pas oublier les gens de Saint-Adolphe-d'Howard aussi.

Alors, je passerais maintenant la parole à Mme la députée de Richmond pour les cinq prochaines minutes.

Mme Vallières : Merci à nouveau, M. le Président. J'ai l'impression que les partis politiques d'opposition sentent probablement moins que nous cette responsabilité de la vitalité de la démocratie, puis ce n'est pas la politique nécessairement que je veux, en tout cas, ce n'est pas celle que je vis. C'est important de voir les bons coups aussi, d'être capable de renoter l'ensemble des efforts et des réalisations qu'on a en Estrie. Une des choses dont je suis vraiment très fière, c'est d'avoir réussi à toujours donner l'heure juste à la population que je représente, en fait, même si des fois ça ne fait pas plaisir, même si des fois c'est beaucoup plus long que ce que l'on voudrait. Je pense que les gens méritent ce respect-là.

Tout à l'heure, j'ai passé outre de revenir sur le dossier de l'eau potable à Val-Joli, qui avait été nommé par le député du Parti québécois. Puis, en fait, je pense qu'il aurait été bien, avant de venir ici, en interpellation sur la région de l'Estrie, que les devoirs soient un peu mieux faits, parce que la lettre d'admissibilité, dans le PRIMEAU, pour l'eau potable à Val-Joli a déjà été reçue par la municipalité. Quand je vous disais il y a quelques semaines que ça avançait bien et qu'on demandait encore un petit peu de patience, alors voilà que nous y sommes. Et donc on aura l'occasion d'en reparler sous peu, j'imagine, on attend les derniers documents de la municipalité, les appels d'offres auront lieu bientôt également. Et on a espoir que ces citoyens touchés puissent avoir le loisir, tout comme nous, de prendre leur douche et de consommer leur eau directement chez eux.

Bref, donc, vous voyez que, le comté que je représente, je m'en occupe aussi. Et d'ailleurs, si j'ai accepté cette interpellation aujourd'hui, ce n'est assurément pas pour rendre des comptes aux oppositions. Vous avez vu tout à l'heure, par la nomenclature des réalisations dans le comté de Richmond, que j'avais fait un devoir de rendre des comptes déjà, au quotidien, à l'ensemble des citoyens du comté de Richmond, que je représente.

J'aurais pu d'ailleurs... Mon collègue en a fait une partie d'ailleurs, on a une revue de presse vraiment exceptionnelle qui démontre l'ensemble des réalisations de tous les députés, des cinq députés qui représentent l'Estrie. Je passerai outre ça, par contre j'aimerais pouvoir tout simplement lire quelques commentaires de la part de citoyens, soit de l'Estrie ou encore directement du comté de Richmond. Alors, je pense que c'est bien, puisque ce sont les gens que les oppositions disent être négligés ou encore pris pour acquis.

Donc, on a des collaborations, des échanges évidemment avec les stations de radio et de télévision, alors je commence par une citation du 107,7, de Martin Pelletier: «Une chose que je dois vous donner, Mme Vallières — Mme la députée de Richmond, dois-je dire, pardon — et vous le nommez noir sur blanc, quand vous parlez de votre équipe qui travaille énormément de dossiers de toutes sortes, que ce soit des municipalités ou des citoyens. Et vous m'entendez souvent là-dessus, que le rôle d'un député est de s'occuper de son monde, et je voulais vous le dire : Bravo! Bravo, d'abord, de faire votre job, de consacrer votre temps et votre équipe aux citoyens, à leurs besoins, à leurs problématiques qui arrivent fréquemment, mais aussi pour le monde municipal, et je tenais à vous le dire. C'est rare que tout le monde arrive à faire un aussi bon travail sur le terrain.»

• *(11 h 20)* •

Maintenant, aussi, je vous laisse entendre Jean Arel, journaliste à Radio-Canada : «Est-ce la nouvelle manière de faire de la politique? En tout cas, la députée de Richmond est l'une des plus actives, rencontrer ses électeurs demeure sa priorité. La députée de Richmond fait les choses autrement.»

Il y a aussi des citoyens qui me donnent la plus belle des paies, la plus belle des récompenses existantes, c'est d'écrire leur satisfaction aussi. Alors, Ghislain Lemay, Association sportive des jeunes handicapés de l'Estrie : «Merci à vous de votre aide pour l'organisation globale des activités qui se déroulent dans votre territoire.» Donc, on parle de l'ensemble des députés de l'Estrie ici. «Finally, after waiting 18 years, I now have a family doctor. Thank you very much.» «Merci de ta présence, de ton gros bon sens et de ta manière d'être en mode solution. Tu es très appréciée, continue.» «Merci de votre dévouement et de votre intérêt... » Pardon, je n'ai pas nommé la source, directrice générale du Carrefour jeunesse-emploi du comté de Richmond. «Vous répondez aux attentes de façon remarquable», Mme Marcelle Roy. «À titre de citoyen et de nouveau membre au conseil d'administration de la chambre de commerce de Valcourt, je tiens à vous remercier des actions et des gestes concrets que vous faites pour votre région.» «Karine est à l'écoute, disponible que tu sois un petit salarié ou une personne dans le monde des affaires, un retraité, une personne handicapée, un chômeur. Bref, toutes les classes confondues, Karine est à l'écoute», Marc Ladouceur, citoyen de Saint-Georges-de-Windsor. «Je prends deux minutes pour remercier la députée qui m'a accordé de son temps pour expliquer la situation que vivent les pharmaciens. Nous sommes chanceux qu'elle s'occupe de toute notre communauté aussi bien.» «Ce que j'ai aimé, c'est votre regard, votre calme, votre écoute et les vraies questions que vous posez au vrai monde.» Et ça continue, une toute particulière d'un ancien attaché politique d'un député de la CAQ : «J'ai toujours apprécié l'idée de transpartisanerie et la collaboration en politique. Mme la députée libérale de la circonscription provinciale de Richmond est l'une des politiciennes que j'estime le plus.» Et ça continue comme ça pendant de nombreuses lignes.

Autant dans le milieu de la santé que dans le milieu de l'éducation, ou encore dans le milieu communautaire, ces gens-là ne sont assurément pas négligés, ce sont ces gens qui sont ma motivation. Je ne fais pas de politique, je la vis.

Je m'occupe de tous les dossiers et j'espère que, de faire de la politique ou de la vivre de cette façon-là, on arrivera à enrayer le cynisme également et que tous y participent. Alors, je ne suis certainement pas la plus flamboyante, mais je suis assurément très présente et fière du travail que je fais.

Le Président (M. Cousineau) : Merci. Merci, Mme la députée. Alors, je passerais maintenant la parole, pour le cinquième bloc, à M. le député de Jonquière, pour cinq minutes.

M. Gaudreault : Oui. Alors, merci, M. le Président. Je veux aborder encore une question importante, qui est celle de l'éducation et des organismes communautaires. Juste trois exemples d'écoles qui sont en attente d'annonces, qui sont en attente d'investissement pour des agrandissements.

La première dont je veux parler, c'est celle de l'école de Compton, c'est dans le comté de Saint-François. Le gouvernement, le ministère de l'Éducation refuse la demande d'agrandissement. Ça fait trois fois que les gens de l'école, la commission scolaire, les parents se mobilisent pour demander un agrandissement, puis on refuse. Le ministère de l'Éducation refuse toujours de répondre à cette demande.

Alors, savez-vous ce que les citoyens sont obligés de faire, les parents sont obligés de faire? À chaque année, ils se mobilisent, à chaque année ils se mobilisent pour pas juste réclamer un agrandissement, ils sont obligés de se mobiliser pour aller chercher des sous dans la communauté, des sommes pour êtres capables de financer la location de locaux dans la municipalité pour trois classes. Moi, je n'en reviens pas. Je n'en reviens pas, de cette nouvelle. Je n'en reviens pas, de cette situation.

Quand on est rendus qu'on a une croissance de population, on a une croissance d'élèves qui réclame que le ministère, et le gouvernement, joue son rôle... Son rôle, c'est quoi, le ministère de l'Éducation? C'est offrir des services d'éducation à notre population qui en a besoin. Mais là ça fait trois fois qu'ils se mobilisent, et la population est obligée de pallier, au fond, par une collecte dans la communauté, à l'absence d'investissement de la part du ministère de l'Éducation. Ça, ce n'est pas répondre aux besoins des enfants, ce n'est pas répondre aux besoins des parents.

Deuxième exemple, c'est l'école Source-Vive, d'Ascot Corner, en banlieue de Sherbrooke, qui est en pleine expansion. Des familles décident de s'établir dans cette municipalité parce que c'est près de Sherbrooke, mais finalement il manque de places à l'école, donc qu'est-ce que les familles font, finalement décident de revenir du côté de Sherbrooke, au lieu de rester à Ascot Corner, parce qu'il n'y a pas d'école qui répond aux besoins croissants de la population.

Même chose du côté de l'école Pie-X, du secteur de Magog — le député d'Orford doit bien la connaître — qui a besoin d'agrandissement pour des nouvelles classes d'enseignement. C'est un secteur jeune qui connaît une croissance démographique. Encore là, pas d'investissement pour agrandir cette école. Alors, c'est des exemples qui font en sorte que la population, particulièrement les jeunes familles, les jeunes parents, n'ont pas de réponse de la part du gouvernement.

Deuxième dossier que je veux soulever, après l'éducation, c'est celui du financement des organismes communautaires. Peut-être qu'au fond la confusion qu'il y a eu entre le député de Granby et le ministre responsable de l'Estrie, c'est cette situation tout à fait particulière qui fait que le territoire du CIUSSS est plus grand que le territoire de l'Estrie. Le territoire du CIUSSS déborde de l'Estrie pour aller englober Yamaska, La Haute-Yamaska et le territoire de Granby. Donc, ça fait en sorte que qui est pénalisé en bout de ligne? Les organismes communautaires, les organismes communautaires qui offrent des services, vous le savez, de proximité, des services parfois tout à fait humains auprès de gens qui en ont besoin, des services de santé, des services d'accompagnement, des services de soutien, par exemple, pour des organismes en santé mentale.

Mais le fait que ce territoire est plus grand, c'est que des organismes qui ont des missions panrégionales n'ont pas vu le financement suivre, exemple le Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie, ce qu'on appelle le ROC, le ROC Estrie, qui a une vocation régionale. Donc, maintenant, son territoire est plus grand que l'Estrie, parce qu'il couvre le territoire du CIUSSS. Le budget alloué au ROC est demeuré à 113 000 $, malgré que le ROC soit passé, imaginez, de 136 à 195 organismes. Le regroupement d'organismes communautaires, dans le fond, c'est un genre de fédération qui vise à soutenir les organismes communautaires du territoire. Un territoire plus grand, on passe de 136 à 195 organismes, mais pas de soutien supplémentaire. C'est la même chose pour les organismes qui ont des services panrégionaux, comme SOS Grossesse, Pro-Def Estrie, qui travaille en défense de droits en santé mentale, qui ne peuvent pas couvrir adéquatement le nouveau territoire faute de ressources. Autrement dit, en bout de ligne, c'est qui qui manque d'argent? Bien, c'est les organismes sur le terrain.

Je veux déposer, M. le Président, avant la fin de ce bloc, une lettre qui a été signée par le ROC de l'Estrie le 19 septembre 2016, à l'attention de M. Charles Lamontagne, conseiller cadre à la direction générale adjointe aux programmes sociaux et réadaptation du CIUSSS de l'Estrie, et qui fait cette démonstration, et qui démontre surtout que malheureusement les députés... le ministre de la région n'est pas présent pour répondre à l'augmentation des besoins de ces organismes communautaires...

Le Président (M. Cousineau) : Merci.

M. Gaudreault : ...qui offrent des services de base.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le député de Jonquière. Alors, pour la réplique, M. le ministre.

M. Fortin (Sherbrooke) : Bien, M. le Président, tout ce qui n'est pas présent en Estrie, c'est le Parti québécois. Moi, c'est ce que je peux vous dire. Puis d'ailleurs, le député de Jonquière, ce n'est probablement pas de sa faute, là, parce

que c'est un député que moi, j'estime beaucoup, c'est un parlementaire de qualité, mais nous, on est la région la plus au sud du Québec, lui, il est un des députés les plus au nord. Alors, je ne sais pas si, dans son caucus, c'est le tirage au sort qui a fait en sorte qu'il s'occupe de l'Estrie, mais le moins que je peux vous dire, c'est qu'il n'est pas très présent dans notre région, mais nous, on est présents pour les gens de l'Estrie, et on le fait en équipe, de notre côté.

Pour ce qui est de la question de l'éducation, c'est le premier point qu'il a abordé, évidemment nous, on travaille beaucoup avec nos partenaires, on est vraiment de bons collaborateurs avec les commissions scolaires, avec les commissions scolaires de la région de l'Estrie. Et, lorsqu'il y a des projets qui sont priorisés, on se fait un devoir de les pousser, nous, de notre côté, auprès du ministre de l'Éducation. Je pense que la collègue la députée de Richmond en a fait une belle démonstration également dans sa première intervention. Il y a eu plusieurs projets de nouvelles écoles dans sa circonscription, il y en a une également qui s'en vient, ce qu'on appelle l'école C, avec le prolongement du boulevard René-Lévesque. Et la députée de Richmond est dans un secteur de Sherbrooke où il y a beaucoup, beaucoup de jeunes familles qui ont des besoins, et le gouvernement est là pour répondre présent à ces besoins-là.

Je veux juste faire un clin d'oeil à ce que le député disait tantôt, la confusion entre moi puis le député de Granby, c'est qu'il y a plusieurs territoires. Il y a la région administrative de l'Estrie. Il y a la région touristique des Cantons-de-l'Est, qui est plus grande que la région administrative de l'Estrie. Et il y a la desserte du CIUSSS, qui est plus grande que la région, également, administrative de l'Estrie. Mais, moi, ma responsabilité est sur le territoire de la région administrative de l'Estrie, comme l'ensemble des collègues ici, qui sont parmi nous. Et, en ce sens-là, les villes comme Bromont et Granby ne font pas partie de la région de l'Estrie. Puis d'ailleurs le PQ de l'Estrie tient son congrès régional de l'Estrie le 17 juin prochain à Bromont. Alors, Bromont, c'est en Montérégie. Je pense qu'ils vont en prendre bonne note. Nous, notre colloque régional de l'Estrie, on l'a fait dans la capitale régionale, qui est Sherbrooke, comme il se doit, M. le Président.
• *(11 h 30)* •

Pour ce qui est du financement des organismes communautaires, effectivement, avec le projet de loi n° 10, avec le réaménagement de la desserte du CIUSSS, il y a eu des changements. Ce qu'il faut comprendre, c'est que, d'une part, on est très actifs dans ce dossier-là, on travaille en collaboration avec le CIUSSS, qui est au fait également de la problématique. Mais les organismes communautaires à vocation régionale sont autonomes. Il fallait voir quelles étaient leurs décisions par rapport à leurs missions. Techniquement, les organismes communautaires régionaux qui sont basés en Estrie n'ont pas l'obligation de desservir La Pommeraie ou La Haute-Yamaska. Et on aurait pu également penser que certains organismes, qui sont régionaux, en Montérégie, auraient pu continuer à desservir ces territoires-là. Maintenant qu'il y a eu la période de transition, qu'on voit comment tout cela tombe en place, on travaille avec le CIUSSS pour justement revoir la question des organismes.

Vous n'êtes pas sans savoir, M. le Président, que, dans le dernier budget, nous avons annoncé une augmentation de 80 millions de dollars sur cinq ans pour le PSOC. Alors, il y aura des décisions, il y aura des gestes qui seront posés du côté du ministère de la Santé. Je peux vous dire qu'on travaille avec le CIUSSS, on travaille également avec notre collègue sur cette question-là pour s'assurer que nos organismes communautaires soient financés au bon niveau dans notre région.

Parce que moi, je peux vous dire, je suis très près des organismes de mon comté, c'est la même chose pour l'ensemble des collègues. Les gens qui travaillent dans les organismes communautaires donnent de leur temps, souvent sans compter. Ils offrent des services de qualité, ils sont indispensables au filet social de notre région. Puis moi, aujourd'hui, je tiens à les remercier, à les féliciter de leur travail. Et nous, bien, nous serons là encore pour les appuyer. On le fait souvent individuellement, et également de manière ponctuelle pour des événements. Moi, au cours des trois dernières semaines, j'ai été président d'honneur de deux campagnes de levée de fonds pour des organismes de ma circonscription, que ce soit Mon Chez-Nous ou encore la Cuisine collective du Blé d'Or. Dans les deux cas, ça a été un très beau succès. Alors, oui, on les accompagne dans des événements ponctuels comme ceux-là, mais on les accompagne, nous, comme députés de l'Estrie, dans notre travail au quotidien. Et on fait les représentations nécessaires. Et je peux vous assurer, M. le Président, qu'ils ne sont pas négligés.

Le Président (M. Cousineau) : Alors, merci, M. le ministre. Je suis prêt à reconnaître un député ministériel, M. le député d'Orford.

M. Reid : Merci, M. le Président. Je voudrais reparler de Magog Technopole, mais avant je voudrais rectifier quelques éléments. Je comprends que, pour le député de Jonquière, c'est difficile d'avoir de l'information, mais l'école Saint-Pie-X de Magog et l'école d'Ascot Corner sont deux écoles qui en sont à leurs premières demandes. Il n'y a jamais eu de refus. Et nous attendons la réponse. Donc, il est probable que ces bonnes nouvelles là arriveront en temps et lieu. Et il est important aussi... puis c'est de la politique partisane, on comprend, mais, sur l'information qui est inexacte, c'est difficile de faire du chemin.

En parlant de Magog Technopole, je voudrais, moi, lire un petit extrait d'un supplément de *La Tribune* qui a été fait sur Magog Technopole au complet et qui dit la chose suivante : «Le député [d'Orford] est aux premières loges de l'évolution du quartier des TIC à Magog. "Le projet est très rassembleur : la ville, la MRC, des partenaires privés, ils sont plusieurs à y croire. On a réussi à créer une véritable communauté technologique : les entreprises qui viennent s'installer à Magog ne se sentent pas seules, elles font vraiment partie d'un groupe, partagent des caractéristiques semblables et s'entraident. Le fait d'avoir plusieurs employeurs dans le même secteur a aussi un effet attractif pour la main-d'oeuvre spécialisée : ça vaut la peine de quitter sa ville pour s'installer à Magog en raison des nombreuses occasions d'emplois intéressants." Le gouvernement suit attentivement les développements de Magog Technopole», et il y a ainsi de suite. Je vais m'arrêter là pour ça.

Mais qu'est-ce que c'est, Magog Technopole? Qu'est-ce qu'il y a de différent, qu'est-ce qu'il y a d'original? Bien, d'abord, la première des choses, c'est que Magog Technopole s'inscrit en droite ligne dans la vision du premier ministre

du Québec de faire en sorte qu'on utilise les technologies pour aider au développement économique des régions. Donc, les régions, une grande partie des régions du Québec, vont se développer, dans les prochaines années, grâce, entre autres, à une approche au niveau technologique, technologies, oui, bien sûr, dans les manufactures, etc., mais aussi des emplois qui sont créés par du travail en technologie. Et Magog a choisi les TIC.

Magog a déjà une histoire en technologie. Il y a quand même quelques entreprises, deux beaux cas, Camso, qui est une entreprise qui fabrique des pneus en caoutchouc, différents trucs en matériel en caoutchouc de haute performance, de haute technologie, et qui sont établis avec des usines un peu partout sur la planète. C'est une très grosse entreprise. Et le siège social est à Magog. Et d'ailleurs, dans la construction de ce siège social, on a eu une aide d'Investissement Québec. L'autre entreprise, c'est Conceptromec, qui est une entreprise qui est partie de rien, un technicien qui a fabriqué des robots pour l'industrie automobile dans le caoutchouc. Malheureusement, Magog, dans les 5 000 employés qui ont été perdus, c'est presque tout des emplois de caoutchouc automobile. Donc, Conceptromec a dû se trouver des clients ailleurs qu'à Magog. Et maintenant Conceptromec est dans tous les endroits, sur la planète Terre, où il se fabrique quelque chose de caoutchouc en automobile. Et il vend ses robots dans ces endroits-là. Ils en fabriquent aussi dans d'autres pays. Alors, le siège social est à Magog. Donc, Magog a quand même des exemples d'une technologie pour un endroit où les gens ont un taux de diplomation assez faible. C'est quelque chose qui est en train de changer, c'est un virage technologique qui s'inscrit tout à fait dans la vision du premier ministre pour le développement économique de nos régions.

J'aimerais vous dire également quelques caractéristiques, mais une des caractéristiques principales de l'approche qui a été faite à Magog par les... c'est une approche par les communautés technologiques. On investit dans les services aux entrepreneurs et aux employés plutôt que d'investir dans le béton pour commencer. Le béton va venir automatiquement par la suite. Souvent, ce qu'on fait, c'est : on investit dans le béton puis on espère que les entreprises vont venir s'installer. Ça marche des fois puis des fois ça ne marche pas autant. Ici, c'est une approche totalement différente et c'est une approche dans laquelle le gouvernement de niveau municipal et les MRC ont un rôle très important à jouer. Alors, c'est une approche qui... Par exemple, au niveau des locaux, béton, on peut commencer par prendre tous les locaux qui existent. Quand on s'assure que les employés, que les entrepreneurs participent à une communauté, un réseau, là on a un avantage extraordinaire de synergie qui existe entre ces gens-là.

Je voudrais juste vous lire un petit extrait d'un discours que j'ai fait lorsqu'on a annoncé, le 15 mai dernier, une somme de 177 000 $ pour aider justement à s'assurer d'avoir des services, et en particulier pour les start-up, start-up qu'en bon français j'ai appris que ça s'appelle des jeunes pousses. Bon, c'est le mot qui a été choisi en France, et on commence à l'utiliser aussi. Alors : «Magog Technopole est à l'origine d'une communauté des technologies de l'information et des communications forte et dynamique à Magog, qui comprend une cinquantaine d'entreprises de toutes tailles, dont une vingtaine de start-up — jeunes pousses. Ces entreprises emploient plus de 300 employés — 300 personnes — dans la région et représentent un chiffre d'affaires de quelque 15 millions de dollars. Visiblement la communauté technologique de Magog possède un fort potentiel d'attraction pour les entreprises qui cherchent un environnement propice à l'innovation, à la synergie et au mariage d'affaires.»

Et, pour terminer peut-être sur un peu d'humour, j'aimerais inviter le député de Jonquière à venir faire un tour. D'ailleurs, du côté de la deuxième opposition, le chef du parti de la CAQ est venu faire son tour à Magog la semaine passée et a lui-même été impressionné par ce qui se passe là-bas. Et ce qui se passe dans la droite ligne de ce que notre premier ministre veut faire, c'est quelque chose qui s'applique peut-être à d'autres régions, sûrement, peut-être même à Jonquière. Et je souhaite que le député de Jonquière ait un tel développement. S'il est aussi explosif qu'à Magog, il devra peut-être prendre du temps...

Le Président (M. Cousineau) : Merci.

M. Reid : ...et peut-être démissionner de sa commission...

Le Président (M. Cousineau) : Merci. Merci, M. le député d'Orford.

M. Reid : ...

Le Président (M. Cousineau) : S'il vous plaît! Alors, je passerais maintenant la parole à M. le député de Granby pour les cinq prochaines minutes.

M. Bonnardel : Merci, M. le Président. Juste 30 secondes. Je ne veux pas faire une bataille territoriale, là, mais juste expliquer un peu jusqu'à quel point c'est un peu ridicule, dans le sens où, oui, ma région, ma circonscription est dans la région administrative de la Montérégie, mais, M. le ministre, autant du côté tourisme, transport et la santé, on est en Estrie. Alors, je ne vous dis pas qu'on fera ce débat ce matin, là, mais, en quelque part, autant Bromont, Cowansville que nous-mêmes, à Granby, on a toujours été à une frontière où, quand je suis arrivé à l'Assemblée nationale, le transport était en Montérégie, le tourisme était en Estrie. Je pense qu'un jour ou l'autre... Puis là on aurait dû avoir deux ministres ce matin, en réalité, pour répondre à mes questions, mais bon.

Au-delà de ça, au-delà de ça, deux points. Premièrement, Internet haute vitesse dans la région de l'Estrie. On le sait, on a de grandes circonscriptions. Hormis moi, là, qui a la ville de Granby, je sais, Mégantic et ailleurs, partout, Orford, là, ce sont de grandes circonscriptions, des villes et villages de plus petite taille, mais qui, vous le savez, ont besoin de ce service qui est indéniable en 2017. On ne peut pas s'imaginer, avec une augmentation des travailleurs autonomes, d'amener des gens qui voudraient peut-être quitter la métropole, quitter Québec et de se dire : On vient s'installer dans

une belle région qui est celle de l'Estrie, mais où on a un problème majeur, un problème majeur. C'est d'être capable de desservir la grande majorité, sinon la totalité des citoyens de l'Estrie pour ce qui est de l'Internet.

On n'a qu'à penser, limitrophe à chez nous, Brome-Missisquoi. Je me souviens, là, le préfet de la MRC, le maire de Cowansville, Arthur Fauteux, qui disait : Bon, le service Internet, c'est un service essentiel; on est déçus des services qui sont reçus; ça nuit au développement social et économique. Ça, c'est indéniable. Puis je pense qu'il n'y a personne, ici, qui va dire le contraire. Le maire de Sutton, même chose, là, M. Louis Dandenault, le maire de Sutton donc qui disait la même chose, qu'«on a peur que des gens ne puissent venir s'installer chez nous parce qu'on n'est pas capables de desservir la population». Oui, c'est vrai que votre gouvernement a annoncé dans la dernière année, sur son dernier budget, là, à peu près 100 millions de dollars. C'est beaucoup, mais c'est minime, dans une certaine mesure, quand on regarde les besoins. Puis on parle de chez nous, là. Je ne parlerai pas d'ailleurs, là, mais on parle de l'Estrie. Vous le savez très, très bien, 100 millions, quand on répartit ça dans les 17 régions administratives, bien, ça risque d'être peu pour la région de l'Estrie.
• *(11 h 40)* •

Puis, bien, je vais avoir une question qui va être fort simple. Est-ce qu'on a un échéancier pour répondre à ces besoins, autant pour Brome-Missisquoi, autant pour Orford, autant pour les autres circonscriptions, à savoir, si je parle limitrophe à chez nous, est-ce qu'on peut s'imaginer qu'on va couvrir... Puis là on parle de 75 % du territoire qui n'est pas couvert juste pour Brome-Missisquoi. Puis on sait que la circonscription de Brome, là, celle de votre collègue, est assez grande, tout comme les autres circonscriptions. Bien, un échéancier qui est prévu... Est-ce que vous vous êtes battu pour un montant dédié? Est-ce que c'est premier arrivé, premier servi? Est-ce qu'il y a un montant qui sera dédié à l'Estrie sur la prochaine année pour être capable de définir ces besoins extrêmement importants pour...

Puis c'est vital économiquement, ce n'est pas compliqué, là, dans une société qui est mondialisée. Nos jeunes, aussi, qui ont besoin d'accès Internet, les travailleurs autonomes. C'est indéniable, pour moi, que... Puis, vous l'avez vu aussi, notre formation politique en fait un enjeu politique pour la prochaine élection, à savoir qu'il faut être capable, dans un délai le plus court possible, de desservir tous les Québécois, nécessairement chez nous, en Estrie, pour être capable de donner à tous ces citoyens un service Internet.

Je ne peux pas m'empêcher de faire un petit point aussi, un petit peu de pouce sur ce que mon collègue de l'opposition officielle a mentionné tantôt, les organismes communautaires. Ça a été un problème, puis c'est encore un problème, à savoir qu'on a changé de territoire administratif. Le ROC de l'Estrie dit : Bon, on a un financement total de 32 millions. Il y a eu une augmentation énorme du nombre d'organismes que le CIUSSS doit financer. Et là il y a, encore une fois... puis je ne veux pas dire «bataille», là, mais c'est, M. le ministre, difficile pour certains organismes de chez nous — puis là je parle Granby, je pourrais même dire Brome-Missisquoi, là, Cowansville, Bromont — puis là, là, étant en Montérégie depuis 20 ans, 25 ans, qui, là, soudainement, sont rendus en Estrie. Ils doivent parler avec le CIUSSS. Puis on sent un petit frein, là, hein? On est à la frontière, nous, là, de ce territoire, là, puis là, «ah! vous êtes loin de chez nous un peu, puis là c'est difficile, le financement». Puis je vais plus tard arriver peut-être avec des éléments plus concrets, là, un peu plus loin, parce qu'on attend de voir avec le CIUSSS pour apaiser la colère de certains organismes.

Il y a un manque à gagner — je pense que vous devinez la deuxième question — à savoir qu'il y a un financement de 32, et les demandes frôlent le 48. Il y a une augmentation exponentielle de ces organismes. Alors, comment le ministre entend répondre... Puis je sais qu'il a été interpelé dans *La Tribune* dans les dernières semaines, sinon les derniers mois.

Le Président (M. Cousineau) : Alors, merci, M. le député de Granby.

Conclusions

Donc, nous arrivons au bloc conclusions. M. le ministre, vous avez 9 min 30 s.

M. Luc Fortin

M. Fortin (Sherbrooke) : Ah! je n'ai pas de réplique?

Le Président (M. Cousineau) : Non, il n'y a pas de réplique.

M. Fortin (Sherbrooke) : Ah? O.K.

Le Président (M. Cousineau) : Alors, répondez aux questions dans votre conclusion.

M. Fortin (Sherbrooke) : Bien oui. Bien, je suis surpris moi-même. Mais, écoutez, je vais quand même prendre de mon temps, à ce moment-là, pour répondre, je pense, aux interventions du député de Granby. Tout d'abord, il disait, un petit peu à la blague, tantôt : Ça aurait pris deux ministres, pour répondre à sa première question, comme l'Hôpital de Granby est en Montérégie. Je vais lui faire une prédiction. Je pense qu'il va avoir la chance de se reprendre, parce que, d'après moi, le Parti québécois va faire une interpellation sur la Montérégie. Un petit peu, le député de Jonquière nous l'a dit tantôt, il fait toutes les régions. Et là vous connaissez, M. le Président, le principe des communiqués à trous. Bien là, on est rendus avec les interpellations à trous. Puis là c'est l'apocalypse partout, puis les questions sont écrites d'avance, puis c'est un peu partout la même affaire. D'ailleurs, le député de Jonquière était dans la «hot room» avant l'interpellation pour faire le constat avant même nos échanges. Alors, il concluait lui-même que l'Estrie était négligée avant qu'on discute aujourd'hui. Alors, je pense que la thèse était déjà mise en place. Mais probablement que le député de Granby aura l'occasion d'intervenir éventuellement dans une interpellation sur la Montérégie.

Il a abordé la question de l'Internet haute vitesse. C'est un enjeu important, j'en conviens avec lui. Puis d'ailleurs le député de Jonquière disait que je l'avais souligné ici, en Chambre, au mois de décembre. Puis, honnêtement, je ne renie pas mes propos, parce que c'est factuellement vrai. Alors, on a un retard dans le développement de l'Internet haute vitesse dans notre région comme dans l'ensemble des régions, mais, comme gouvernement, on est pleinement conscients également de cette réalité-là. Et d'ailleurs le député de Granby faisait référence à l'annonce que nous avons faite avant les fêtes, que notre collègue la ministre de l'Économie a faite, de 100 millions de dollars, via la Stratégie numérique, pour le déploiement d'Internet haute vitesse dans les régions, bien, l'annonce a été faite en Estrie, dans la circonscription de Saint-François. Alors, comme quoi justement qu'on ne prend pas pour acquise notre région et qu'on est pleinement conscients des enjeux de la région de l'Estrie.

Alors, je peux vous dire, le député demandait : Est-ce qu'il y a un plan, est-ce qu'il y a des délais?, bien, il y a des appels de projets qui sont en cours présentement. On suit ça attentivement et on aura aussi l'assurance que les projets seront sélectionnés en toute équité à travers les régions alors, que notre région va avoir sa part du gâteau, comme on dit, M. le Président. Et comme d'ailleurs on s'assure que toujours notre région a ce qui lui revient de plein droit. Je peux vous dire qu'on est très attentifs à ce que notre région ait les sommes qui lui sont dues par rapport aux annonces nationales que nous faisons. Non seulement comme gouvernement, on est très sensibles à cette question-là, mais comme formation politique aussi, nos militants sont actifs. Je parlais tantôt de notre colloque régional en Estrie, à Sherbrooke, dans la véritable Estrie, alors les militants ont adopté des résolutions, justement, à cet effet-là, pour s'assurer que nous allions brancher notre région à Internet haute vitesse.

Le député de Granby a également parlé des organismes communautaires. Juste un petit peu réitérer, peut-être, ce que j'ai dit au député de Jonquière : on est tout à fait sensibles à cette problématique-là, le CIUSSS également. On travaille en étroite collaboration, et, maintenant que, justement, toute la question de la transition postprojet de loi n° 10 est complétée, qu'on voit comment les organismes se comportent, parce que les organismes sont autonomes, sont indépendants par rapport à leurs missions régionales, bien, on peut voir maintenant quels sont les gestes à poser, et nous en sommes pleinement conscients. Il y a une stratégie qui est en cours. Il y a des discussions également avec le cabinet du ministre de la Santé. On a annoncé 80 millions de dollars supplémentaires au PSOC dans le dernier budget pour s'assurer que, justement, dans notre région, on puisse répondre à cette problématique.

Je voudrais peut-être conclure, également, M. le Président, de manière un peu plus générale. Moi, je peux vous dire, je suis quand même très heureux aujourd'hui qu'on ait eu la chance de parler de notre région, parler de notre travail, de parler de nos réalisations, mais surtout de parler des gens qu'on représente ici, à l'Assemblée nationale, les cinq députés libéraux de l'Estrie. Je peux vous le dire, qu'on le fait très fièrement, parce que les gens de l'Estrie sont des gens fiers, ce sont des gens travaillants, ce sont des gens créatifs, ce sont des gens dévoués, et ce sont surtout des gens très attentionnés, et c'est la plus grande richesse de l'Estrie. Le député de Jonquière parlait tantôt qu'on était une région riche en ressources naturelles, ce qui est tout à fait vrai, mais on est surtout riches en ressources humaines.

Et c'est là, je vous dirais, M. le Président, le grand, grand avantage de notre région. Et en même temps il faut miser sur ces forces-là pour continuer à développer notre région, faire face à nos défis. Parce que, oui, nous posons des gestes comme gouvernement, nous posons des gestes structurants, mais il existe des défis dans notre région, et ça, on en est pleinement conscients. Il y a le vieillissement de la population qui est plus accentué que la moyenne du Québec. Il y a la rétention des jeunes. Il y a la rétention des personnes immigrantes également. Et on pose des gestes. D'ailleurs, j'ai fait une annonce très récemment avec notre collègue la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion pour retenir les étudiants internationaux que l'on forme dans nos deux universités en Estrie, à Sherbrooke, les retenir chez nous. Ce sont déjà des gens qui ont choisi l'Estrie pour venir étudier, pour venir exprimer tout leur talent, alors on veut garder ces cerveaux-là chez nous. Et je peux vous dire qu'on met tout en oeuvre avec notre partenaire, dans ce cas-là qui est Sherbrooke Innopole, pour arrimer justement le marché du travail avec le milieu universitaire, pour que ces jeunes-là restent chez nous, qu'ils contribuent, justement, à rajeunir notre population, qu'ils contribuent à nous donner un bassin de main-d'oeuvre nécessaire pour qu'on puisse continuer à attirer des investisseurs chez nous, parce que c'est ça, le véritable enjeu économique.

Et d'ailleurs j'ai eu une rencontre avec mon équipe économique, avec Emploi-Québec récemment, et on n'est pas une région qui est en dévitalisation, on est une région qui est en croissance démographique, mais, malgré tout cela, au cours des 10 prochaines années, il va y avoir 14 000 personnes de moins sur le marché du travail, alors on est loin de la nouvelle création d'emplois. Parce que le député de Jonquière parlait beaucoup, d'entrée de jeu, de la création d'emplois, alors qu'on sait, ça va tout nous prendre pour combler les emplois qui seront disponibles. Alors, si on veut continuer notre croissance économique, attirer des nouveaux investisseurs, il faut retenir la main-d'oeuvre chez nous, il faut rajeunir notre région, et, comme gouvernement, bien, nous sommes conscients de cet enjeu-là et nous posons des gestes également qui vont en ce sens-là.

Et évidemment ce n'est pas le gouvernement qui crée les emplois. La responsabilité du gouvernement, c'est de créer un environnement favorable à la création d'emplois. On a parlé beaucoup de Magog Technopole. Il y a un bouillonnement vraiment technologique impressionnant là-bas. Le député d'Orford est soutenu dans ses démarches, et moi, je l'encourage à continuer à se consacrer à sa circonscription. Je ne pense pas qu'on devrait le lui reprocher, c'est ça, le rôle premier d'un député, M. le Président. Et je sais que vous, vous êtes très dévoué dans votre circonscription, vous devez reconnaître le travail qui est fait par notre collègue le député d'Orford.

• *(11 h 50)* •

Et on contribue justement à soutenir des projets précis, mais de grands projets de développement économique. On va finir de doter Sherbrooke d'une véritable voie de contournement : le prolongement de l'autoroute 410, on y travaille. Il y avait des sommes consacrées dans ce projet-là, dans la dernière programmation routière, pour préparer justement le

terrain, pour continuer à acquérir les terrains nécessaires au prolongement de l'autoroute. Le centre mère-enfant, il y aura les pépines, comme on dit, en 2018, il y aura une pelletée de terre. Il y aura un centre mère-enfant qui sera livré pour les Sherbrookois en 2021. Il y a le pont des Grandes-Fourches, qui est un autre chantier important, pour moi, dans ma circonscription, pour lequel nous sommes en discussion avec la ville de Sherbrooke. Il y a déjà de l'argent qui a été mis de côté pour la reconstruction du pont. Maintenant, la ville souhaite qu'on déplace le pont pour revitaliser le secteur du centre-ville. C'est un projet qui est très emballant. Maintenant, on a des discussions avec la ville de Sherbrooke sur le partage des coûts, mais je peux vous dire que ça sera un projet qui sera très structurant pour la revitalisation du centre-ville de notre capitale en Estrie.

Alors, il y en a, des projets comme ça, partout. La députée de Richmond est très active dans la MRC des Sources avec le fonds de diversification économique. Le député de Mégantic, lui, est très actif au niveau de la reconstruction de Lac-Mégantic. Le député d'Orford, très actif au niveau de toute la revitalisation économique également de Magog. On a parlé de Magog Technopole, mais il y a également tout le secteur touristique. On lui a donné un coup de main avec la maison Merry. Je pense que ça a été un projet très bien accueilli par lui, par la municipalité de Magog. Et évidemment notre collègue de Saint-François, lui, il est toujours très actif, très présent sur le terrain. D'ailleurs, en ce moment même, il est en train de faire une annonce avec le gouvernement fédéral dans sa circonscription. Et il a travaillé beaucoup pour le centre mère-enfant. Il continue d'être présent pour ses citoyens, comme nous le sommes tous dans chacune de nos circonscriptions.

Et, en terminant, M. le Président, moi, je tiens à remercier très sincèrement le député de Jonquière, le député de Granby pour les échanges, mais surtout le député de Jonquière, de nous avoir permis aujourd'hui de faire la démonstration que l'Estrie est gagnante avec le présent gouvernement libéral. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : Alors, merci, M. le ministre. Alors, pour être équitable avec le député de Jonquière, qui a besoin de 9 min 30 s aussi, j'aimerais juste avoir un petit consentement pour dépasser de quelques secondes, là, 13 heures, s'il vous plaît. D'accord. Alors, voilà. Donc, M. le député de Jonquière, pour 9 min 30 s.

M. Sylvain Gaudreault

M. Gaudreault : Oui, merci, M. le Président. Je tiens d'abord à rassurer les collègues, là, qui disent : Ah! le député de Jonquière, il est loin, il est au nord, donc comment ça se fait qu'il se trouve responsable de l'Estrie? Ça a-tu été un tirage au sort? Je veux juste rassurer mes collègues, là, et je le dis du plus profond de mon coeur, c'est moi qui ai choisi l'Estrie. C'est moi qui ai demandé au chef d'être responsable de l'Estrie, parce que j'aime cette région. J'aime cette région, j'essaie d'y aller le plus souvent possible. J'ai de la famille. Mes deux neveux ont choisi d'étudier à l'Université de Sherbrooke, et c'est toujours avec grand plaisir que je vais leur rendre visite et d'aller visiter cette magnifique région, qui est une belle région aussi pour pratiquer le vélo. Alors, j'ai beaucoup, beaucoup d'amour, d'estime, et c'est de ma propre décision que le chef a accepté de me confier la responsabilité de l'Estrie.

Maintenant, je veux simplement dire : J'ai été étonné, dès la première réponse du ministre quand on a commencé nos échanges, la première chose qu'il a dite, c'est de saluer, finalement, les efforts, la rigueur budgétaire du gouvernement, comme si, finalement, l'austérité du gouvernement libéral était une bonne nouvelle pour les gens de l'Estrie. C'est la première chose qu'il a dite, et, moi, ça m'a assez frappé, parce que les mesures d'austérité de... ce gouvernement des bientôt quatre dernières années a fait en sorte que c'est les familles, a fait en sorte que c'est les soins de santé, a fait en sorte que c'est les organismes communautaires qui en ont souffert.

Maintenant, le ministre aime bien parler de la richesse économique, du développement économique dans cette région de l'Estrie. Je suis bien d'accord avec lui, là, mais cependant les réalisations ne suivent pas, hein? Encore aujourd'hui, la collègue du ministre, la collègue au Développement économique régional, vice-première ministre, vient juste, là, aujourd'hui, 2 juin, de confirmer la sélection de 32 projets représentant des investissements de 43 millions de dollars dans ce qu'on appelle la stratégie PerforME. Donc, 32 entreprises dont les initiatives ont été retenues lors de la sixième sélection de projets. Quand on regarde la sélection, là, les 32 entreprises, puis j'ai regardé plusieurs fois, zéro en Estrie. Il n'y en a pas une en Estrie qui a été retenue dans ce sixième appel de projets.

Alors là, je me suis dit : Je suis honnête, je vais aller regarder les cinq autres appels de projets. Alors, depuis 2014, 196 entreprises priorisées, seulement cinq de l'Estrie ont été retenues sur les 228, là, au total avec l'annonce d'aujourd'hui par la vice-première ministre, dans le projet... dans la stratégie PerforME, seulement cinq entreprises de l'Estrie ont été sélectionnées et zéro dans l'annonce d'aujourd'hui. Alors, qu'on ne vienne pas me dire que c'est un gouvernement qui est présent, puis qui est à l'écoute, puis qui est en soutien aux entreprises de l'Estrie.

L'autre élément sur lequel je veux revenir et qui m'apparaît absolument essentiel, c'est sur la question plus globale de la santé. Premièrement, je ne retiens pas qu'aujourd'hui on a eu des réponses satisfaisantes, on a eu souvent des «ah! on y travaille», «on est au dossier», «on est en support, on pousse». Mais les gens en Estrie, là, dans le secteur de la santé, dans les soins de santé, ils ne veulent pas avoir des «on pousse, on travaille», ils veulent avoir des résultats. Et aujourd'hui on n'a pas eu de réponse concrète sur les résultats en matière de santé.

Je veux juste revenir sur le cas de l'hôpital de Memphrémagog, où le député d'Orford n'a pas... Il y a quelque chose d'absurde là-dedans. Il dit, dans les journaux, il dit, dans les journaux : «Ce n'est pas assez pour alerter le ministre», à travers les journaux. Alors, je trouve ça plutôt étonnant de la part d'un député qui était présent avec 700 personnes dans une salle, dans une polyvalente, de dire après ça qu'il n'alertera pas le ministre, puis il le dit à travers les journaux. Il y a quelque chose d'absurde là-dedans.

Du côté, maintenant, de la clinique d'East Angus, le député de Mégantic a voulu... a essayé de montrer que je n'avais pas l'air de connaître la région. Mais c'est parce que, dans un article de Radio-Canada — où il est lui-même cité,

c'est ça qui est drôle — c'est le maire de la municipalité d'East Angus, M. Roy, qui dit que la fermeture de la clinique va laisser environ 20 000 personnes sans médecin. 20 000 personnes sans médecin. Je veux dire, je sais bien qu'à East Angus il n'y a pas 20 000 habitants, mais la clinique dessert plus large que ça. Et, plus loin dans cette nouvelle de Radio-Canada, on dit : «Le député de la circonscription[...] — et là je vais taire son nom — est aussi au courant de la situation. Je sais qu'il a fait des interventions et tente de faire cheminer le dossier en même temps que moi. C'est extrêmement difficile.» Ça, c'est le maire d'East Angus qui dit ça, où la clinique, dans une petite municipalité, dessert plus large que strictement la population de la municipalité. Alors là, il faut faire attention, là, puis ne pas faire dire des choses au député qui ne sont pas vraies.

Donc, ça, c'est quand même important, de revenir sur ces éléments-là. Donc, en matière de santé, en matière de pertes de poste reliées aussi aux laboratoires, à la centralisation excessive de ce gouvernement via le ministre de la Santé, pas de réponse, pas de réponse satisfaisante à cet égard.

Maintenant, je veux revenir, quand même, sur la question de Hereford. Bon, évidemment, nous ne sommes pas contre l'exportation de notre énergie vers les États-Unis, mais il faut quand même faire la part des choses, là, il faut quand même faire la part des choses. Le ministre nous dit que l'enfouissement... il va y avoir aussi des impacts sur l'environnement, d'enfouir une ligne du côté de la forêt Hereford. On le sait bien, il faut creuser une digue et enfouir la ligne. Mais je veux juste rappeler au ministre, là, qu'une ligne aérienne c'est 25 fois plus de déboisement, 25 fois plus de déboisement qu'une ligne souterraine. Alors, on s'entend qu'une ligne aérienne a beaucoup plus d'impact.

Et, vous savez, avec les changements climatiques... On fait souvent référence, par exemple, à la crise du verglas, où on a vu les pylônes tomber comme un jeu de cartes, littéralement. Bien, en tout cas, l'enfouissement d'une ligne, là, on s'entend qu'elle ne sera pas soumise au verglas. Et, sur le plan d'une vision à long terme, en fonction des changements climatiques, je pense que c'est rentable pour les Québécois d'enfouir aussi les lignes, dans la mesure où cette technologie le permet et cette technologie existe. Alors, moi, je demande au gouvernement d'avoir une vision à plus long terme dans un contexte aussi où on doit s'adapter aux impacts reliés aux changements climatiques.

L'autre chose qui m'a étonné sur ce dossier-là, c'est d'entendre le ministre nous dire : On va payer plus cher notre électricité si on a un enfouissement de la ligne. Bien, c'est parce que, présentement, avec le contrat que j'ai déposé, la démonstration est faite que l'enfouissement de la ligne du côté du New Hampshire, c'est les Québécois qui vont le payer. Et en même temps le ministre nous dit de l'autre côté de la bouche : Il faut avoir de l'équité envers les... Bien, en même temps que ce qu'il vient de nous dire, il nous dit qu'il faut avoir de l'équité envers les Québécois. C'est comme si, l'équité, on ne doit pas la comparer, on ne doit pas en tenir compte par rapport aux Américains et aux citoyens du New Hampshire. Pourquoi c'est bon pour eux, d'enfouir la ligne sur le bras des Québécois et des Québécoises, qui vont le payer, et que ça ne serait pas bon sur 18 kilomètres du côté de la forêt Hereford, M. le Président, qui est un legs à perpétuité à des fins de conservation de la biodiversité?

• *(12 heures)* •

Imaginez le message que ça envoie, en plus, à ceux et celles qui, dans le futur, voudraient faire des legs, hein? Au Québec, on a besoin de soutenir davantage le mécénat, de soutenir davantage la philanthropie. Alors là, on a un exemple d'un citoyen américain qui détenait une forêt du côté du Québec, qui, à sa mort, l'a léguée, puis on envoie le signal qu'un legs à perpétuité on est capable de rejouer là-dedans à plus long terme pour passer une ligne. Ça envoie un message extrêmement négatif, extrêmement contradictoire.

Alors, je sais que le ministre de la Culture est préoccupé par le mécénat, est préoccupé par la philanthropie. Alors, il ne faut pas envoyer un signal, comme gouvernement, que, quand il y a un legs à perpétuité pour préserver, dans ce cas-là, une biodiversité, puis une forêt exceptionnelle, puis une montagne exceptionnelle, on peut rejouer là-dedans après comme si rien n'était.

Et, quand on parle d'équité envers les Québécois, moi, j'en suis. Mais il faut comparer cette équité-là avec le service ou avec ce qu'on offre du côté des États-Unis, et, du côté des États-Unis, il va y avoir un enfouissement sur quasi 100 kilomètres. Alors, moi, je demande au gouvernement enfin de prendre une décision, comme le député de Saint-François a enfin décidé de le faire, et d'appuyer l'enfouissement d'une ligne du côté de la forêt Hereford.

Donc, M. le Président, il me reste peu de temps pour vous dire que, de notre côté, ça a été un moment extrêmement important, de faire ressortir les enjeux du côté de l'Estrie, de faire ressortir l'importance de soutenir cette région sur le plan social, sur le plan communautaire. On a parlé des différences de soutien financier, considérant la grandeur du territoire, pour les organismes communautaires. Alors, merci, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : Alors, merci, M. le député de Jonquière. Je vous remercie, tous et toutes. Ça s'est fait dans le respect, bien, à la hauteur de votre fonction.

Donc, compte tenu de l'heure, je lève la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au 6 juin, à 10 heures, où elle poursuivra l'étude détaillée du projet de loi n° 122. Bonne fin de semaine à tous et à toutes.

(Fin de la séance à 12 h 2)